

Rapport annuel et final de mise en œuvre pour l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

PARTIE A

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16M0OP001
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Aquitaine 2014-2020
Version	2017.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	28 mai 2018

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE1

2.1. INFORMATIONS CLÉS SUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL POUR L'ANNÉE CONCERNÉE, NOTAMMENT SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS, EN RELATION AVEC LES DONNÉES FINANCIÈRES ET LES DONNÉES RELATIVES AUX INDICATEURS.6

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]9

3.1. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION9

3.2. INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]14

TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 1 / 1A14

TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 1 / 1B17

TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 1 / 3A20

TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 1 / 3D23

TABLEAU 2B : INDICATEURS DE RÉSULTAT POUR L'IEJ PAR AXE PRIORITAIRE OU PARTIE D'AXE PRIORITAIRE (ARTICLE 19, PARAGRAPHE 3, ET ANNEXES I ET II DU RÈGLEMENT FSE) - 2 / 8II26

TABLEAU 4A : INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS POUR LE FSE ET L'IEJ - 2 / 8II28

TABLEAU 4B: INDICATEURS DE RÉALISATION SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FSE ET L'IEJ - 229

TABLEAU 2A : INDICATEURS DE RÉSULTAT COMMUNS POUR LE FSE (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, ET PAR CATÉGORIE DE RÉGION). LES DONNÉES RELATIVES À TOUS LES INDICATEURS DE RÉSULTAT COMMUNS POUR LE FSE (AVEC ET SANS VALEUR CIBLE) DOIVENT ÊTRE VENTILÉES PAR SEXE. POUR UN AXE PRIORITAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE, SEULS LES INDICATEURS COMMUNS POUR LESQUELS UNE VALEUR CIBLE A ÉTÉ DÉFINIE DOIVENT ÊTRE COMMUNIQUÉS - 2 / 8III30

TABLEAU 4A : INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS POUR LE FSE ET L'IEJ - 2 / 8III32

TABLEAU 4B: INDICATEURS DE RÉALISATION SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FSE ET L'IEJ - 234

TABLEAU 2A : INDICATEURS DE RÉSULTAT COMMUNS POUR LE FSE (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, ET PAR CATÉGORIE DE RÉGION). LES DONNÉES RELATIVES À TOUS LES INDICATEURS DE RÉSULTAT COMMUNS POUR LE FSE (AVEC ET SANS VALEUR CIBLE) DOIVENT ÊTRE VENTILÉES PAR SEXE. POUR UN AXE PRIORITAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE, SEULS LES INDICATEURS COMMUNS POUR LESQUELS UNE VALEUR CIBLE A ÉTÉ DÉFINIE DOIVENT ÊTRE COMMUNIQUÉS - 2 / 10II35

TABLEAU 4A : INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS POUR LE FSE ET L'IEJ - 2 / 10II37

TABLEAU 4B: INDICATEURS DE RÉALISATION SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FSE ET L'IEJ - 238

TABLEAU 2A : INDICATEURS DE RÉSULTAT COMMUNS POUR LE FSE (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, ET PAR CATÉGORIE DE RÉGION). LES DONNÉES RELATIVES À TOUS LES INDICATEURS DE RÉSULTAT COMMUNS POUR LE FSE (AVEC ET SANS VALEUR CIBLE) DOIVENT ÊTRE VENTILÉES PAR SEXE. POUR UN AXE PRIORITAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE, SEULS LES INDICATEURS COMMUNS POUR LESQUELS UNE VALEUR CIBLE A ÉTÉ DÉFINIE DOIVENT ÊTRE COMMUNIQUÉS - 2 / 10III39

TABLEAU 4A : INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS POUR LE FSE ET L'IEJ - 2 / 10III41

TABLEAU 4B: INDICATEURS DE RÉALISATION SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FSE ET L'IEJ - 243

TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 3 / 2A44

TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 3 / 2B46

TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 3 / 2C48

TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 4 / 4A50

TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 4 / 4B	52
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 4 / 4C	54
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 4 / 4E	57
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 4 / 5A	59
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 4 / 6C	61
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 4 / 6D	63
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 5 / 8A	65
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 5 / 9B	67
TABLEAU 3A: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE, PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT, VENTILÉS PAR CATÉGORIE DE RÉGION POUR LE FEDER) - 6	69
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE ET OBJECTIF SPÉCIFIQUE); S'APPLIQUE AUSSI À L'AXE PRIORITAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE - 6 / 1.....	70
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT POUR LE FEDER ET LE FONDS DE COHÉSION (PAR AXE PRIORITAIRE ET OBJECTIF SPÉCIFIQUE); S'APPLIQUE AUSSI À L'AXE PRIORITAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE - 6 / 2.....	71
TABLEAU 4A : INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS POUR LE FSE ET L'IEJ - 7	72
TABLEAU 4B: INDICATEURS DE RÉALISATION SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FSE ET L'IEJ - 7	73
TABLEAU 2C : INDICATEURS DE RÉSULTAT SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FSE ET L'IEJ - 7 / 1	74
TABLEAU 2C : INDICATEURS DE RÉSULTAT SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME POUR LE FSE ET L'IEJ - 7 / 2	75
TABLEAU 3B: NOMBRE D'ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRE D'UN SOUTIEN DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL NET DE SOUTIEN MULTIPLE AUX MÊMES ENTREPRISES.....	76
TABLEAU 5: INFORMATIONS SUR LES VALEURS INTERMÉDIAIRES ET CIBLES DÉFINIES DANS LE CADRE DE PERFORMANCE	77
3.4 DONNÉES FINANCIÈRES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	79
TABLEAU 6: INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME	79
TABLEAU 7: VENTILATION DES DONNÉES FINANCIÈRES CUMULÉES PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION POUR LE FEDER, LE FSE ET LE FONDS DE COHÉSION [ARTICLE 112, PARAGRAPHES 1 ET 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013]	80
TABLEAU 8: L'UTILISATION DU FINANCEMENT CROISÉ.....	86
TABLEAU 9: COÛT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN DEHORS DE LA ZONE DU PROGRAMME (FEDER ET FONDS DE COHÉSION AU TITRE DE L'OBJECTIF «INVESTISSEMENT POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI»)	88
TABLEAU 10: DÉPENSES SUPPORTÉES EN DEHORS DE L'UNION (FSE)	89
TABLEAU 11: ALLOCATION DE RESSOURCES DE L'IEJ AUX JEUNES EN DEHORS DES RÉGIONS DE NIVEAU NUTS 2 ADMISSIBLES.....	90
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	91
5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES.....	93
6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	97
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	100
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	101
9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	102

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	104
10.1. GRANDS PROJETS	104
10.2. PLANS D'ACTION COMMUNS	107
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	110
11.1. INFORMATIONS DE LA PARTIE A ET RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	110
11.2. MESURES SPÉCIFIQUES PRISES POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET PRÉVENIR LA DISCRIMINATION, EN PARTICULIER CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES, ET LES DISPOSITIONS VISANT À GARANTIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION «HOMMES-FEMMES» AU NIVEAU DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL ET DES OPÉRATIONS [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINT E), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	110
11.3. DÉVELOPPEMENT DURABLE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINT F), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	111
11.4. COMMUNICATION DES DONNÉES RELATIVES AU SOUTIEN AFFECTÉ AUX OBJECTIFS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	111
11.5. RÔLE DES PARTENAIRES DANS LA RÉALISATION DU PROGRAMME	111
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	112
12.1. LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION ET LE SUIVI DONNÉ AUX RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS	112
12.2. LES RÉSULTATS DES MESURES D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ RELATIVES AUX FONDs, PRISES EN APPLICATION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION	112
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT).....	113
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	114
14.1. PROGRÈS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, Y COMPRIS LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS CONFRONTÉES À DES DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES ET DES HANDICAPS PERMANENTS OU NATURELS, LES INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX INTÉGRÉS, LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL MENÉ PAR LES ACTEURS LOCAUX, RELEVANT DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL	114
14.2. LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION D'ACTIONs VISANT À RENFORCER LES CAPACITÉS DES AUTORITÉS NATIONALES ET DES BÉNÉFICIAIRES À GÉRER ET À UTILISER LES FONDs	114
14.3. LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION D'ÉVENTUELLES ACTIONs INTERRÉGIONALES ET TRANSNATIONALES	114
14.4. LE CAS ÉCHÉANT, LA CONTRIBUTION AUX STRATÉGIES MACRORÉGIONALES ET AUX STRATÉGIES RELATIVES AUX BASSINS MARITIMES	114
<i>ATLSBS</i>	116
14.5. LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES ACTIONs EN MATIÈRE D'INNOVATION SOCIALE, LE CAS ÉCHÉANT	118
14.6. LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'EXÉCUTION DES MESURES VISANT À RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES ZONES GÉOGRAPHIQUES LES PLUS TOUCHÉES PAR LA PAUVRETÉ OU DES GROUPES CIBLES LES PLUS MENACÉS DE PAUVRETÉ, DE DISCRIMINATION OU D'EXCLUSION SOCIALE, ET PARTICULIÈREMENT DES COMMUNAUTÉS MARGINALISÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES, DES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE ET DES JEUNES SANS EMPLOI, EN PRÉCISANT, LE CAS ÉCHÉANT, LES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES	118
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	119
16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)	120

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....121

18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)].....122

DOCUMENTS123

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION124

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Données de Cadrage

Le programme d'investissement pour la croissance et l'emploi Aquitaine 2014/2020, a été approuvé et lancé officiellement en novembre 2014. Doté de 459,3 Millions d'euros de crédits européens, il prévoit un investissement total de 1258 M€ soit un taux de cofinancement de 36,2%. Sa stratégie se décline en 5 axes prioritaires thématiques appuyés par de l'assistance technique (AT) et mobilise 368,7M€ de Fonds européen de développement régional (FEDER), 80,5M€ de Fonds social européen (FSE) et 10M€ de crédits spécifiques à l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ). La répartition des crédits par axe hors AT exprime une stratégie orientée sur la contribution aux objectifs thématiques (OT) et priorités d'investissements de l'UE 2020 :

- Axe 1 – Recherche/innovation, compétitivité des PME -157M€ - 44,1% du FEDER (OT 1 et 3)
- Axe 2 – Amélioration de l'accès à l'emploi des Aquitains dont initiative pour l'emploi des jeunes 67,3M € FSE (OT10) et 20,1 M€ FSE-IEJ (OT8)
- Axe 3 - Investissements dans l'économie numérique 57,5 M€ - 15,6% du FEDER (OT 2)
- Axe 4 – Transition énergétique et écologique – 122,3M€ -34,4% - (OT 4, 5 et 6)
- Axe 5 – Quartiers Urbains en difficulté – 19M€ – 8,3% du FEDER (OT 8 et 9)

Les OT 1, 2, 3 et 4 concentrent 80% des crédits du FEDER hors AT dont 20% pour l'OT4 conformément aux exigences réglementaires pour les régions plus prospères.

En 2017, une modification mineure du PO (cf version 2) a été apportée visant essentiellement à intégrer des ajustements liés à la fusion des Régions (Aquitaine, Limousin et Poitou Charentes), modification qui a permis également de corriger des erreurs techniques et de mettre à jour des indicateurs liés aux conditions ex ante.

Aperçu de l'année en programmation et réalisation en 2017 pour le PO Aquitaine

Sur le plan financier (cf tableau 6) le programme atteint fin 2017 un coût global de 630,9 millions d'euros correspondant à 49,6% du l'investissement total prévu. Ce taux varie de 78% à 18% selon les axes.

Au 31/12/2017 le niveau de dépenses déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion atteint 147,8 M€ de coût total (cf tableau 3.4 données financières tableau 6) soit 11,7% des dépenses totales variant de 39,2 à 4,9% selon les axes . Le taux de certification (validé Autorité de certification) au 31/12/2017 atteint 7,1% (9 à 4% selon les axes).

Le taux de programmation et de dépenses déclarées différent également suivant les Fonds et sont proches des taux moyens observés au niveau France :

- pour le FEDER respectivement 45,21% de programmation et 11,9% de dépenses (fin 2017 FEDER

France 47,5% et 10,7%)

- pour le FSE 71,36% et 4,7% (FSE France 56,1% et 16,6%)

- pour l'IEJ 127,8% et 39,2% (IEJ France 74,3% et 30,3%).

Cependant les écarts encore importants entre programmation et certification d'une part et les écarts constatés entre les axes rappellent le double enjeu de la remontée des dépenses pour l'année à venir :

- respecter le cheminement annuel de certification fixé à l'échelle du programme soit au moins un niveau de 17% attendu pour fin 2018 (+10 points)

- atteindre les 5 cibles financières du cadre de performance attendues pour fin 2018 mesurées à l'échelle des axes (cf tab cadre de performance)

Sur le plan des projets sélectionnés et réalisés :

Pour le PO Aquitaine, fin 2017, 1113 projets ont été sélectionnés (782 en 2016) depuis le début du programme, dont 385 soutenus par le FEDER (+131) et 728 (+202) par le FSE et parmi ceux-ci 284 soutenus également par l'IEJ.

Concernant les opérations co-financées par le FEDER, **l'axe 4** visant la transition écologique et énergétique connaît la plus forte progression en 2017 avec 48% des montants sélectionnés (+25pts) qui s'explique par la programmation de projets de plus grande ampleur liés à l'efficacité énergétique des logements et aux énergies renouvelables.

L'axe 1 FEDER (innovation compétitivité) reste le premier axe FEDER en niveau de programmation avec 55,5% des dépenses(+14,7 pts) mais marque le pas notamment concernant le soutien direct aux entreprises. A noter que le déploiement des instruments financiers a commencé par l'intermédiaire d'un premier marché lancé en 2017 visant à sélectionner un gestionnaire pour le Fonds d'investissement Aquitaine-co-invest. Celui ci pour le PO Aquitaine fera l'objet d'une première programmation en 2018.

L'axe 2, sur la partie FSE (hors IEJ) atteint fin 2017, 72.1 % du coût total programmé (+43,1 pts). Au sein de l'axe 2, l'Initiative pour l'emploi des Jeunes correspond à un objectif spécifique en faveur des jeunes qui ne sont ni en emploi ni en enseignement ni en formation (NEET) ; l'IEJ atteint un niveau de programmation de 117% , l'enjeu important sur ce dispositif reste la consolidation des réalisations (cf . point spécifique pour le rapport 2017).

L'axe 3 couvrant les investissements numériques atteint 17,9% (+4 pts) de coût total programmé, progression liée aux investissements des entreprises et aux développement de nouveaux services . Rappelons ici que coûts les plus importants sont attendus sur les opérations de réseaux qui n'ont pas encore été programmées en 2017.

L'axe 5 vers les quartiers urbains atteint 27,1% des dépenses prévues (+11 pts). Sur les 12 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) éligibles, 6 ont engagé des travaux d'aménagement/réhabilitation ou de développement économique prévus dans leur stratégie urbaine.

L'appui technique du programme

Sur le plan des moyens, les actions d'assistance technique des axes 6 (FEDER) et 7 (FSE) sont engagées respectivement à hauteur de 29,8% et 54,4% des dépenses prévues. Parmi les actions importantes de l'année à signaler que les formations se sont poursuivies en réponse aux principaux besoins exprimés notamment par les instructeurs en particulier sur les questions de marchés publics et d'aides d'état et principes horizontaux. En matière de communication, le site internet interfonds Nouvelle Aquitaine a été mis en ligne permettant ainsi d'homogénéiser l'information sur les programmes européens en région à destination du grand public et des porteurs de projet.

Gouvernance :

A l'échelle de la nouvelle Aquitaine, un deuxième comité de suivi inter-fonds s'est réuni en 2017 à Bordeaux rassemblant plus de 170 participants. L'avancement des différents programmes européens mis en œuvre en région (y compris les programmes interrégionaux ou programmes de coopération) et les rapports annuels ont été présentés à ce comité. Cette réunion a également permis de présenter quelques projets et leurs premiers résultats visibles. En 2017, 7 instances de consultation des partenaires ont été organisées pour la sélection des dossiers.

Plus spécifiquement sur les programmes aquitains, deux comités d'animation se sont déroulés (en mars à Bordeaux et en décembre à Audenge (33)) et ont permis d'échanger avec les partenaires sur des thématiques en lien avec la mise en œuvre des Fonds et aussi d'aborder des questions d'actualité.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises	<p>L'axe 1 est doté de 157 M€ de FEDER pour un montant total de dépenses de 493 M€ soit un taux moyen d'intervention UE de 31.84%. Cet axe se décline en 4 Objectifs Spécifiques (OS) rattachés à 4 priorités d'investissement de l'Union Européenne (PI): - 1.1 : Augmenter les capacités de recherche appliquée, de développement technologique et d'innovation dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente (S3) de l'Aquitaine (PI 1.a) - 1.2 : Accroître et accélérer la mise sur le marché de produits ou procédés innovants (PI 1.b) - 1.3 : Accroître la pérennité des PME nouvellement créées et reprises (PI 3.a) - 1.4 : Accroître la taille des PME (PI 3.d) Au 31/12/2017, l'axe 1 a sélectionné au total 170 projets, pour un coût total de 273,9 M€, et un taux moyen d'intervention UE de 29,1 %. 85 contribuent à la S3. Fin 2017 80 opérations sont terminées. En termes de bénéficiaires, ces projets concernent 6158 entreprises (que ce soit dans le cadre d'une aide directe ou indirecte) d'expérimentation agricole).</p> <p>Les Objectifs spécifiques ciblant les PME (1.2, 1.3 et 1.4) sont particulièrement dynamiques et confortent ainsi les objectifs du cadre de performance. La progression de l'axe connaît un ralentissement en 2017 mais reste conforme à ce qui était attendu et à ce stade ne connaît pas de difficulté majeure de mise en œuvre. Le niveau de programmation de la maquette UE est de 50,7%</p>
2	Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois	<p>L'axe 2 est doté plus de 86M€ de crédits UE dont plus de 10M€ au titre de l'IEJ, pour un coût total de 172M€ soit un taux moyen UE de 50%. Cet axe se décline en 6 Objectifs spécifiques regroupés autour de 4 Priorités d'Investissement de l'UE - 2.1 : Accroître l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie (PI 10.3) - 2.2 : Accroître la qualité et l'efficacité du système d'orientation et de formation aquitain (PI 10.3) - 2.3 : Faciliter l'accès et le maintien dans l'enseignement supérieur [...] (PI 10.2) - 2.4 : Accroître l'accès à l'emploi des aquitains de moins de 26 ans qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation (NEET) (PI 8.2) - 2.5 : Augmenter le nombre de créateurs-repreneurs issus notamment des publics les plus éloignés des dispositifs classiques d'accompagnement à la création d'activité (PI 8.3) 2.6 : Accroître le nombre d'emplois salariés et indépendants dans le secteur de</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>l'ESS (PI 8.3)</p> <p>Au 31/12/2017, l'axe 2 enregistre 728 projets sélectionnés pour un coût total de 129,3 M€ et un taux moyen UE de 51,6%. Parmi ces projets 515 opérations sont terminées au 31/12. La particularité du FSE réside dans la distinction entre les projets d'assistance aux structures (OS 2, 3 et 6) et ceux d'aides directes aux personnes (OS 1, 4 et 5). Au 31/12/2017 les bilans remontés des actions terminées concernent 20830 participants dont 52,7% de femmes, 93,1% de chômeurs et 57.8% de moins de 25 ans. Le niveau de programmation de la maquette UE fin 2017 est de 76,3%.</p>
3	Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux	<p>L'axe 3 a pour principal objectif de développer les nouveaux usages dans l'économie numérique et la mise en place d'e-services à destination de la population, tout en renforçant la couverture du territoire en réseau très haut débit. Pour cela il est doté de 57,5M€ de FEDER pour un montant total de dépenses de 186M€ soit un taux moyen d'intervention UE de 30.91%. Cet axe se décline en 3 Objectifs Spécifiques (OS) : 3.1 Accroître la couverture des zones prioritaires du territoire en réseau très haut débit (PI 2.a) 3.2 Augmenter les usages avancés des technologies numériques par les entreprises (PI 2.b) 3.3 Accroître l'offre de services numériques à destination du public, améliorer leur qualité et leur appropriation (PI 2.c)</p> <p>L'axe3 enregistre au 31/12/2017 71(+30) projets sélectionnés, pour un montant total d'investissements de 33,4M€, et un taux moyen d'intervention UE de 46,2 %. Au 31/12/2017, 29 projets sont terminés. En terme de réalisations prévues, 55 entreprises sont soutenues ainsi que la mise en place de 16 nouveaux services. Les OS 3.2 et 3.3 sont bien engagés et démontrent un dynamisme notamment en matière d'appropriation des technologies numériques par les entreprises avec cependant un volume d'investissement moyen plus important qu'initialement prévu appelant un soutien du FEDER égalent plus important. La programmation de l'OS 3.1 lié au réseau THD connaît des retards à la fois pour des raisons juridiques et techniques (cf. point difficultés de mise en oeuvre). Le niveau de consommation de la maquette FEDER atteint 26,9% fin 2017.</p>
4	Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique	L'axe 4 est doté de plus de 122M€ de crédits UE pour un coût total de 359M€ soit un taux moyen UE de 34%. Cet axe se décline en 7 OS regroupés autour de 7 PI : 4.1 : Accroître la production d'énergies renouvelables à partir de la biomasse, de la

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>géothermie et des ressources marines (PI4a) 4.2 : Réduire l'intensité énergétique des entreprises (PI 4.b) 4.3 : Accroître l'efficacité énergétique pour réduire la consommation finale d'énergie des bâtiments publics et du logement (PI 4.c) 4.4 : Accroître la fréquentation des modes durables de déplacement (PI 4.e) 4.5 : Réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques d'inondation, d'érosion-submersion et de pollution de l'eau (PI 5.a) 4.6 : Développer le tourisme autour d'un patrimoine culturel exceptionnel : le site de la grotte préhistorique de Lascaux (PI 6.c) 4.7 : Préserver et restaurer la biodiversité et les continuités écologiques (PI 6.d)</p> <p>L'axe 4 enregistre au 31/12/2017, 118 projets sélectionnés pour un coût total de 172,9M€ et un taux moyen UE de 48,15%. Les 7 objectifs spécifiques de l'axe sont engagés. 64 projets sont terminés dont le projet Lascaux IV (OS 4.6). L'axe enregistre la plus forte progression principalement tirées par les objectifs spécifiques concernant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique qui comprennent des projets en moyenne de plus grandes ampleurs. Cependant l'intervention sur l'efficacité énergétique du logement (hors logement social) prévue par l'intermédiaire d'un instrument financier connaît du retard. Le niveau de consommation de la maquette UE est de 39,2% fin 2016.</p>
5	Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté	<p>L'axe 5 est doté de 19M€ de FEDER pour un coût total de 38M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 50%. Cet axe se décline en 2 Objectifs Spécifiques (OS) : 5.1 Créer des activités économiques dans les quartiers urbains en difficulté (PI 8.a) 5.2 Améliorer les conditions de vie des quartiers urbains en difficulté par leur réhabilitation physique (PI 9.b) Depuis l'approbation du PO, le décret du 30/12/2014 a fixé la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville. En Aquitaine 44 quartiers répartis dans les 12 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) éligibles (cf liste PO) ont ainsi été retenus rassemblant plus de 101000 habitants. Suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'AG en 2015, les 12 EPCI ont répondu positivement et ont élaboré une Stratégie Urbaine Intégrée de développement durable et inclusif (SUI).</p> <p>Fin 2017 l'ensemble des stratégies urbaines intégrées ont été validées et les 12 EPCI ont été désignés organismes intermédiaires.</p> <p>Au 31/12/2017 au total 18 projets ont été sélectionnés dont 9 opérations sont liées à l'appui à l'élaboration des stratégies urbaines intégrées et ont 14 été réalisées en 2014-</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		2015 ; 9 sont des projets d'investissements (immobiliers, matériels et immatériels), 3 sur le volet économique et 6 sur le volet conditions de vie 2. Le niveau de programmation UE atteint fin 2016 20,9%. Cependant ces projets concernent fin 2017 6 Epci sur 12 et 6 projets se situent dans la Métropole de Bordeaux. 2018 devrait voir arriver la programmation des autres agglomérations.
6	Assistance technique FEDER	<p>Cet axe est doté de 12,8M€ de FEDER pour un montant total d'investissements de 25,7M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 50%. Il se décline en 2 Objectifs Spécifiques (OS) : 6.1 Garantir l'efficacité du pilotage du programme 6.2 Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'union européenne en Aquitaine.</p> <p>Au 31/12/2017, 8 projets sélectionnés sur l'axe 6, d'un coût total de 7,6 M€, et un taux moyen UE de 61,54%, soit 29,79 % en coût total de la maquette.. Deux projets concernent les évaluations : évaluation ex-ante des instruments financiers et première phase du plan d'évaluation ; six autres projets relèvent de la mise en œuvre du programme : rémunération des agents, prestation d'appui à l'instruction et à la vérification des objectifs d'efficacité énergétique dans le logement (60 diagnostics commandés fin 2017), externalisation de la vérification de service fait (232 vérifications commandées fin 2017), l'animation des territoires, prestation pour la réalisation des diagnostics de Responsabilité Sociétale des Organisations (31 diagnostics réalisés fin 2017) et 1ère phase du plan de communication.. En terme de réalisation : on dénombre, 4 comités de suivi et 12 comités de sélection (Instances de sélection partenariales).. En terme d'instruction, on dénombre 385 dossiers FEDER programmés 22 ont été refusés. A noter un premier bilan des diagnostics RSO a été publié sur le site fin 2017.</p> <p>Le nouveau site Europe Nouvelle Aquitaine est ouvert depuis juin 2017 (https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr) et enregistre fin 2017 près de 2593 visiteurs.</p>
7	Assistance technique FSE	L'axe 7 a pour vocation de prendre en charge les frais liés à l'assistance technique relevant du FSE. Pour cela il est doté de 3,15M€ de FSE pour un montant total d'investissements de 6,3M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 50%. Cet axe se décline en 2 Objectifs Spécifiques (OS) : 7.1 Garantir l'efficacité du pilotage du programme 7.2 Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'union

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>européenne en Aquitaine L'axe 7 enregistré au 31/12/2017, deux projets sélectionnés, pour un coût total de près de 3,4 M€ et un taux moyen UE de 62,64%, soit 54,4% en coût total de la maquette.. Les projets concernent la rémunération des agents et l'externalisation de la vérification de service fait (364 vérifications commandées fin 2017).. En terme de réalisation on dénombre 728 dossiers FSE programmés et 16 refusés.</p> <p>A noter que fin 2017, dans le cadre du plan de formation mis en euvre par l'AG, 113 sessions de formations ont été organisées depuis le début du programme concernant près de 778 agents ou partenaires.</p>

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 700,00			3 094,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 700,00			9 036,00			la part d'actions collectives plus importante que prévue joue sur le nombre d'entreprises au total
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	100,00			43,00			
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	100,00			121,00			
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	700,00			427,00			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	700,00			2 075,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	1 700,00			2 459,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	1 700,00			9 444,00			
F	AQIC1	Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle	visiteur	Plus développées	2 000 000,00			817 825,00			
S	AQIC1	Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle	visiteur	Plus développées	2 000 000,00			1 038 150,00			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	178,00			0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	8 999,00			2 983,00					
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	14,00			0,00					
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	101,00			27,00					
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	21,00			0,00					
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	1 816,00			134,00					
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00					
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	9 034,00			2 982,00					
F	AQIC1	Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle	298 700,00			0,00					
S	AQIC1	Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle	847 000,00			427 000,00					

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1 - Augmenter les capacités de recherche appliquée, de développement technologique et d'innovation dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente de l'Aquitaine

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR1	Effectifs de recherche et développement	chercheur ou personnel de soutien	Plus développées	13 747,00	2011	16 100,00			nb : colonne 2014 - Données 2012 - colonne 2015 Données provisoires 2013 - soit une progression depuis 2001 sur 2 ans de +2% ; Source Ministère de la Recherche et de l'enseignement supérieur

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR1	Effectifs de recherche et développement			14 019,00		13 738,00	

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 540,00			1 634,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 540,00			2 208,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	40,00			11,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	40,00			37,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	1 500,00			1 531,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	1 500,00			2 022,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	77,00			5 767 667,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	77,00			50 306 394,00			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	10,00			2,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	10,00			15,00			
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Plus développées	25,00			4,00			
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Plus développées	25,00			185,00			
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Plus développées	15,00			5,00			
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Plus développées	15,00			185,00			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 057,00			0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 597,00			1 294,00					
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	3,00			0,00					
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	26,00			14,00					
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 055,00			0,00					
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 571,00			1 280,00					
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	632 319,00			0,00					
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	44 648 573,00			14,54					
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00					
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	13,00			7,00					
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	0,00			0,00					
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	21,00			11,00					
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00			0,00					
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	21,00			11,00					

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Objectif spécifique	2 - Accroître et accélérer la mise sur le marché de produits ou procédés innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR2	DIRD des entreprises	M€	Plus développées	846,00	2011	950,00			nb : colonne 2014 - Données 2012 - colonne 2015 Données provisoires 2013 - soit une progression depuis 2011 sur 2 ans de +11,2% ; Source Ministère de la Recherche et de l'enseignement supérieur

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR2	DIRD des entreprises			941,00		926,00	

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	395,00			983,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	395,00			1 657,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	5,00			8,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	5,00			15,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	390,00			955,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	390,00			1 458,00			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	395,00			875,00			
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	395,00			1 570,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	3,00			1 690 170,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	3,00			9 904 807,00			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	708,00			0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 398,00			500,00					
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	5,00			0,00					
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	14,00			5,00					
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	704,00			0,00					
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 384,00			495,00					
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	673,00			0,00					
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1 386,00			495,00					
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux	0,00			0,00					

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		entreprises (subventions)									
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	9 324 400,00			0,00					

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	3 - Accroître la pérennité des PME nouvellement créées et reprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR3	Taux de survie à 3 ans des entreprises nouvellement créées et reprises	%	Plus développées	0,00		0,00			Prochaine enquête Sine /INSEE 2015

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR3	Taux de survie à 3 ans des entreprises nouvellement créées et reprises						

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	165,00			417,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	165,00			507,00			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	45,00			10,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	45,00			45,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	120,00			322,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	120,00			488,00			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	63,00			18 037 550,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	63,00			77 754 117,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	280,00			176,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	280,00			416,00			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	254,00			0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	365,00			175,00					
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	6,00			0,00					
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	31,00			17,00					
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	247,00			0,00					
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	345,00			158,00					
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	4 387 938,00			0,00					
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	42 918 248,00			17,33					

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	19,00			0,00					
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	198,00			131,00					

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	4 - Accroître la taille des PME

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR4	ETI industrielles dont le siège social est en Aquitaine	entreprise	Plus développées	250,00	2012	270,00			Source Enquêtes Banque de France disponibles en 2017 et 2023

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR4	ETI industrielles dont le siège social est en Aquitaine			250,00			

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, et annexes I et II du règlement FSE) - 2 / 8ii

2017

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015						
			Cumulé			Total annuel			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 2 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					11 954,00	6 210,00	5 744,00				249,00	155,00	94,00
CO02	chômeurs de longue durée					3 564,00	1 883,00	1 681,00				56,00	33,00	23,00
CO03	personnes inactives					473,00	339,00	134,00				18,00	12,00	6,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					320,00	195,00	125,00				18,00	12,00	6,00
CO06	moins de 25 ans					11 063,00	5 877,00	5 186,00				226,00	146,00	80,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					6 802,00	3 686,00	3 116,00				130,00	88,00	42,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					3 629,00	1 787,00	1 842,00				81,00	50,00	31,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					604,00	281,00	323,00				42,00	18,00	24,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi					508,00	273,00	235,00				40,00	27,00	13,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge					222,00	98,00	124,00				8,00	5,00	3,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge					282,00	140,00	142,00				13,00	5,00	8,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					555,00	283,00	272,00				26,00	16,00	10,00
CO16	participants handicapés					434,00	252,00	182,00				3,00	1,00	2,00
CO17	autres personnes défavorisées					687,00	152,00	535,00				9,00	3,00	6,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					92,00	52,00	40,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					4 453,00	2 392,00	2 061,00				96,00	61,00	35,00
	Total général des participants					12 427,00						267,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		1 203,00	685,00	518,00	5 536,00	2 864,00	2 672,00	4 966,00	2 506,00	2 460,00
CO02	chômeurs de longue durée		330,00	183,00	147,00	1 672,00	888,00	784,00	1 506,00	779,00	727,00
CO03	personnes inactives		167,00	130,00	37,00	263,00	183,00	80,00	25,00	14,00	11,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		88,00	56,00	32,00	189,00	113,00	76,00	25,00	14,00	11,00
CO06	moins de 25 ans		1 180,00	712,00	468,00	5 103,00	2 719,00	2 384,00	4 554,00	2 300,00	2 254,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		726,00	458,00	268,00	3 251,00	1 739,00	1 512,00	2 695,00	1 401,00	1 294,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		423,00	219,00	204,00	1 603,00	793,00	810,00	1 522,00	725,00	797,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		125,00	81,00	44,00	214,00	100,00	114,00	223,00	82,00	141,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi		199,00	106,00	93,00	217,00	116,00	101,00	52,00	24,00	28,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge		58,00	19,00	39,00	135,00	66,00	69,00	21,00	8,00	13,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge		97,00	50,00	47,00	133,00	67,00	66,00	39,00	18,00	21,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		177,00	97,00	80,00	328,00	165,00	163,00	24,00	5,00	19,00
CO16	participants handicapés		46,00	31,00	15,00	232,00	130,00	102,00	153,00	90,00	63,00
CO17	autres personnes défavorisées		61,00	15,00	46,00	347,00	80,00	267,00	270,00	54,00	216,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		24,00	11,00	13,00	56,00	36,00	20,00	12,00	5,00	7,00
CO19	personnes venant de zones rurales		485,00	304,00	181,00	2 095,00	1 113,00	982,00	1 777,00	914,00	863,00
	Total général des participants		1 370,00			5 799,00			4 991,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IEJ1	chômeurs y compris de longue durée		participant	10 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
IEJ2	moins de 25 ans		participant	11 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IEJ1	chômeurs y compris de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IEJ2	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					15,00	5,00	10,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					4,00	2,00	2,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					1,00	0,00	1,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					357,00	196,00	161,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					16,00	7,00	9,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	40,00 %	%	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	3,00	6,00	2,00	3,00	0,00	1,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	108,00	68,00	71,00	83,00	17,00	10,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	7,00	6,00	0,00	3,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
AQR14	Nombre d'emplois salariés créés avec le soutien du FSE	Plus développées	Nombre		Nombre	7 000,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AQR15	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Plus développées	Nombre		Nombre	140,00			0,63			88,00	0,00	0,00	88,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
AQR14	Nombre d'emplois salariés créés avec le soutien du FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AQR15	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
AQR14	Nombre d'emplois salariés créés avec le soutien du FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AQR15	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 2 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	2 300,00	1 000,00	130,00	152,00	69,00	83,00	0,07	0,07	0,64	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				38,00	14,00	24,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				214,00	133,00	81,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				126,00	81,00	45,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	2 300,00	1 200,00	1 100,00	440,00	269,00	171,00	0,19	0,22	0,16	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	3 400,00	1 800,00	1 600,00	181,00	135,00	46,00	0,05	0,08	0,03	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				42,00	23,00	19,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				13,00	6,00	7,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				146,00	93,00	53,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				307,00	203,00	104,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				304,00	148,00	156,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				47,00	23,00	24,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				14,00	5,00	9,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				32,00	10,00	22,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				100,00	65,00	35,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				32,00	20,00	12,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				76,00	53,00	23,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				1,00	0,00	1,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				418,00	286,00	132,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	7 500,00			0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants					819,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	75,00	33,00	42,00	68,00	32,00	36,00	9,00	4,00	5,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	28,00	12,00	16,00	10,00	2,00	8,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	94,00	52,00	42,00	114,00	81,00	33,00	6,00	0,00	6,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	28,00	14,00	14,00	93,00	67,00	26,00	5,00	0,00	5,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	188,00	122,00	66,00	213,00	120,00	93,00	39,00	27,00	12,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	97,00	66,00	31,00	80,00	66,00	14,00	4,00	3,00	1,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	11,00	5,00	6,00	18,00	12,00	6,00	13,00	6,00	7,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	9,00	4,00	5,00	3,00	2,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	63,00	34,00	29,00	61,00	43,00	18,00	22,00	16,00	6,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	139,00	91,00	48,00	149,00	102,00	47,00	19,00	10,00	9,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	146,00	77,00	69,00	146,00	66,00	80,00	12,00	5,00	7,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	37,00	21,00	16,00	6,00	1,00	5,00	4,00	1,00	3,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	6,00	3,00	3,00	6,00	1,00	5,00	2,00	1,00	1,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	14,00	7,00	7,00	7,00	1,00	6,00	11,00	2,00	9,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	10,00	4,00	6,00	48,00	33,00	15,00	42,00	28,00	14,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	11,00	6,00	5,00	12,00	6,00	6,00	9,00	8,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	15,00	10,00	5,00	41,00	30,00	11,00	20,00	13,00	7,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	222,00	140,00	82,00	196,00	146,00	50,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		

CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00	
	Total général des participants		370,00			395,00			54,00	

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 10ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
AQR13	Part des étudiants sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme	Plus développées				15,00													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
AQR13	Part des étudiants sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme	Plus développées														

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
AQR13	Part des étudiants sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme	Plus développées							

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 2 / 10ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AQRib	Nombre d'établissements de l'enseignement supérieur impliqués	Plus développées	établissements	10,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
AQRId	Nombre d'opérations en direction des lycéens issus des territoires les plus en difficultés	Plus développées	établissements	15,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			
AQRib	Nombre d'établissements de l'enseignement supérieur impliqués	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AQRId	Nombre d'opérations en direction des lycéens issus des territoires les plus en difficultés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					39,00	30,00	9,00					0,00	1,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					742,00	291,00	451,00					94,00	139,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					2 544,00	957,00	1 587,00					262,00	473,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	75,00 %	%	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					962,00	426,00	536,00					122,00	161,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	40,00 %	%	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					920,00	338,00	582,00					83,00	197,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	17,00	8,00	13,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	185,00	305,00	5,00	6,00	7,00	1,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	682,00	1 107,00	7,00	5,00	6,00	2,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	284,00	344,00	11,00	24,00	9,00	7,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	237,00	368,00	12,00	13,00	6,00	4,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
AQR11	Taux de rupture dans les formations	Plus développées				8,00													
AQR12	Taux de satisfaction des stagiaires qui ont bénéficié d'un conseil et/ou d'un accompagnement en matière d'orientation	Plus développées				82,00													
AQR1c	Taux de rupture en Apprentissage	Plus développées				19,00													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015										
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative			
AQR11	Taux de rupture dans les formations	Plus développées																	
AQR12	Taux de satisfaction des stagiaires qui ont bénéficié d'un conseil et/ou d'un accompagnement en matière d'orientation	Plus développées																	
AQR1c	Taux de rupture en Apprentissage	Plus développées																	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014											
			Cumulé			Total annuel			Qualitative					
AQR11	Taux de rupture dans les formations	Plus développées												
AQR12	Taux de satisfaction des stagiaires qui ont bénéficié d'un conseil et/ou d'un accompagnement en matière d'orientation	Plus développées												
AQR1c	Taux de rupture en Apprentissage	Plus développées												

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 2 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	18 000,00	9 000,00	9 000,00	7 277,00	2 533,00	4 744,00	0,40	0,28	0,53	2 401,00	811,00	1 590,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				1 496,00	554,00	942,00				365,00	127,00	238,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				115,00	74,00	41,00				3,00	1,00	2,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				99,00	67,00	32,00				3,00	1,00	2,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				60,00	19,00	41,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	5 100,00	2 600,00	2 500,00	1 533,00	701,00	832,00	0,30	0,27	0,33	403,00	176,00	227,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				747,00	249,00	498,00				313,00	105,00	208,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				736,00	246,00	490,00				313,00	105,00	208,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				3 896,00	1 458,00	2 438,00				1 332,00	473,00	859,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				1 802,00	537,00	1 265,00				550,00	155,00	395,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				586,00	180,00	406,00				186,00	60,00	126,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				1 412,00	533,00	879,00				523,00	190,00	333,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				635,00	147,00	488,00				233,00	55,00	178,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				479,00	50,00	429,00				160,00	16,00	144,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				1 651,00	560,00	1 091,00				520,00	169,00	351,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				831,00	340,00	491,00				181,00	70,00	111,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				745,00	239,00	506,00				238,00	64,00	174,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				43,00	26,00	17,00				17,00	10,00	7,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				2 842,00	936,00	1 906,00				984,00	329,00	655,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					7 452,00						2 404,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	4 736,00	1 650,00	3 086,00	102,00	48,00	54,00	38,00	24,00	14,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	1 052,00	383,00	669,00	59,00	29,00	30,00	20,00	15,00	5,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	61,00	32,00	29,00	44,00	35,00	9,00	7,00	6,00	1,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	52,00	31,00	21,00	43,00	34,00	9,00	1,00	1,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	7,00	1,00	6,00	43,00	15,00	28,00	10,00	3,00	7,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	1 072,00	488,00	584,00	51,00	31,00	20,00	7,00	6,00	1,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	412,00	134,00	278,00	15,00	7,00	8,00	7,00	3,00	4,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	412,00	134,00	278,00	8,00	5,00	3,00	3,00	2,00	1,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	2 406,00	898,00	1 508,00	124,00	68,00	56,00	34,00	19,00	15,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	1 191,00	351,00	840,00	48,00	23,00	25,00	13,00	8,00	5,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	382,00	111,00	271,00	12,00	4,00	8,00	6,00	5,00	1,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	828,00	317,00	511,00	51,00	23,00	28,00	10,00	3,00	7,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	370,00	81,00	289,00	28,00	10,00	18,00	4,00	1,00	3,00

CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	282,00	27,00	255,00	31,00	7,00	24,00	6,00	0,00	6,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	1 101,00	375,00	726,00	24,00	12,00	12,00	6,00	4,00	2,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	482,00	191,00	291,00	119,00	51,00	68,00	49,00	28,00	21,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	461,00	150,00	311,00	32,00	18,00	14,00	14,00	7,00	7,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	23,00	14,00	9,00	3,00	2,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	1 777,00	567,00	1 210,00	59,00	24,00	35,00	22,00	16,00	6,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		4 804,00			189,00			55,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AQR1a	Nombre de projets liés à l'orientation et à la formation	Plus développées	projet	300,00			109,00	0,00	0,00	0,36			20,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014				
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		
AQR1a	Nombre de projets liés à l'orientation et à la formation	Plus développées	89,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Plus développées	45 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Plus développées	45 000,00			0,00	0,00	0,00	
F	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	nombre	Plus développées	135 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	nombre	Plus développées	135 000,00			0,00	0,00	0,00	

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	1 - Accroître la couverture des zones prioritaires du territoire en réseau très haut débit (THD)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR5	Part des ménages et des établissements ayant accès au THD en fibre optique	%	Plus développées	3,40	2013	90,00			2014-2015 valeur de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR5	Part des ménages et des établissements ayant accès au THD en fibre optique			3,40		3,40	

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	300,00			22,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	300,00			55,00			Dans le cadre du dispositif chèque transformation numérique

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	5,00			0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	29,00			8,00					

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC
Objectif spécifique	2 - Augmenter les usages avancés des technologies numériques par les entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR6	Taux de PME déclarant des usages avancés des TIC	%	Plus développées	52,00	2011	68,00			2014-2015 valeurs de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR6	Taux de PME déclarant des usages avancés des TIC			52,00		52,00	

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	nombre	Plus développées	35,00			7,00			
S	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	nombre	Plus développées	35,00			19,00			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	4,00			0,00					
S	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	12,00			19,00					

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	3 - Accroître l'offre de services numériques à destination du public, améliorer leur qualité et leur appropriation

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR7	Part de la population habitant une commune proposant le télépaiement de prestations aux familles	%	Plus développées	7,80	2011	60,00			2014-2015 valeur de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR7	Part de la population habitant une commune proposant le télépaiement de prestations aux familles			7,80		7,80	

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	15,00			6,00			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	15,00			13,40			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	20 000,00			8 768,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	20 000,00			55 063,00			12 opérations programmées dont certaines à haut rendement énergétique (ex 4 méthaniseurs, 2 récupérations de chaleur) qui expliquent un dépassement des cibles

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00					
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	11,30			3,68					
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00					
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	37 466,00			8 126,00					

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	1 - Accroître la production d'énergies renouvelables à partir de la biomasse, de la géothermie et des ressources marines

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR8	Production de chaleur renouvelable (Bois énergie dans l'industrie et le tertiaire, méthanisation, géothermie)	GWh	Plus développées	11 926,00	2010	14 300,00			2014/2015 valeurs de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR8	Production de chaleur renouvelable (Bois énergie dans l'industrie et le tertiaire, méthanisation, géothermie)			11 926,00		11 926,00	

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	45,00			2,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	45,00			7,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	20 000,00			2 547,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	20 000,00			18 100,00			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00			0,00					
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00					
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	5 639,00			0,00					

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises
Objectif spécifique	2 - Réduire l'intensité énergétique des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR9	Intensité énergétique des secteurs de l'industrie et du tertiaire	Gwh/€	Plus développées	4 446,00	2010	4 000,00			2014-2015 valeurs de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR9	Intensité énergétique des secteurs de l'industrie et du tertiaire			4 446,00		4 446,00	

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	16 000,00			1 121,00	0,00	0,00	
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	16 000,00			1 654,00	0,00	0,00	
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	1 500,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	1 500,00			0,00	0,00	0,00	
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	15 000,00			226,00	0,00	0,00	
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	15 000,00			869,00	0,00	0,00	
F	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	Plus développées	50,00			44,00	0,00	0,00	
S	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	Plus développées	50,00			44,00	0,00	0,00	

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	47,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	138,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	97,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	3 - Accroître l'efficacité énergétique pour réduire la consommation finale d'énergie des bâtiments publics et du logement

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR10	Consommation énergétique du logement social et privé	kWh/m ²	Plus développées	184,00	2010	160,00			2014-2015 valeur de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR10	Consommation énergétique du logement social et privé			184,00		184,00	

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	pôle d'échange	Plus développées	7,00			2,00			
S	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	pôle d'échange	Plus développées	7,00			2,00			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	0,00			0,00					
S	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	1,00			0,00					

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	4 - Accroître la fréquentation des modes durables de déplacements

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR11	Fréquentation des Ter (montées et descentes) dans les pôles d'échanges multimodaux créés et/ou aménagés pendant la période	usagers/semaine	Plus développées	139 168,00	2013	146 000,00			2015-2014 valeurs de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR11	Fréquentation des Ter (montées et descentes) dans les pôles d'échanges multimodaux créés et/ou aménagés pendant la période			146 000,00		146 000,00	

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 5a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	1 300 000,00			90 109,00	0,00	0,00	
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	1 300 000,00			566 087,00	0,00	0,00	
F	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	habitant	Plus développées	190 000,00			268 595,00	0,00	0,00	
S	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	habitant	Plus développées	190 000,00			339 941,00	0,00	0,00	

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	383 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	268 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes
Objectif spécifique	5 - Réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques d'inondation, d'érosion-submersion et de pollution de l'eau

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR12	Part (en%) de la population des communes exposées protégées par un un plan de prévention approuvé	%	Plus développées	76,00	2013	90,00			2014-2015 valeur de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR12	Part (en%) de la population des communes exposées protégées par un un plan de prévention approuvé			76,00		76,00	

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	Plus développées	400 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	Plus développées	400 000,00			0,00	0,00	0,00	
F	AQIC6	Surface utile construite	m ²	Plus développées	986,00			986,00	0,00	0,00	
S	AQIC6	Surface utile construite	m ²	Plus développées	986,00			986,00	0,00	0,00	superficie correspondant à la zone 2, zone du fac similaire, soit 12,8% sur la surface de Lascaux IV (initialement PO 7700m ²)

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	AQIC6	Surface utile construite	986,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC6	Surface utile construite	986,00	0,00	0,00	986,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	6 - Développer le tourisme autour d'un patrimoine culturel exceptionnel : le site de la grotte préhistorique de Lascaux

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR13	Nombre de nuitées hôtelières en Dordogne	nuitée	Plus développées	1 020 364,00	2013	1 100 000,00			2014-2015 valeur de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR13	Nombre de nuitées hôtelières en Dordogne			1 020 364,00		1 020 364,00	

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	AQIC7	Nombre de points de fragmentation aménagés ou supprimés (trame verte)	points de fragmentation	Plus développées	50,00			0,00	0,00	0,00	
S	AQIC7	Nombre de points de fragmentation aménagés ou supprimés (trame verte)	points de fragmentation	Plus développées	50,00			0,00	0,00	0,00	
F	AQIC8	Nombres d'obstacles à l'écoulement des cours d'eau aménagés ou supprimés (trame bleue)	obstacles	Plus développées	250,00			2,00	0,00	0,00	
S	AQIC8	Nombres d'obstacles à l'écoulement des cours d'eau aménagés ou supprimés (trame bleue)	obstacles	Plus développées	250,00			3,00	0,00	0,00	

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	AQIC7	Nombre de points de fragmentation aménagés ou supprimés (trame verte)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC7	Nombre de points de fragmentation aménagés ou supprimés (trame verte)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	AQIC8	Nombres d'obstacles à l'écoulement des cours d'eau aménagés ou supprimés (trame bleue)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC8	Nombres d'obstacles à l'écoulement des cours d'eau aménagés ou supprimés (trame bleue)	2,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	7 - Préserver et restaurer la biodiversité et les continuités écologiques

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR14	Superficie des continuités écologiques majeures, cartographiées dans le SRCE	hectare	Plus développées	2 416 500,00	2014	2 416 500,00			2014-2015 valeur de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR14	Superficie des continuités écologiques majeures, cartographiées dans le SRCE			2 416 500,00		2 416 500,00	

Axe prioritaire	5 - Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté
Priorité d'investissement	8a - Soutenir la création de pépinières d'entreprises ainsi que les aides à l'investissement en faveur des indépendants, des microentreprises et de la création d'entreprise

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 8a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	m ²	Plus développées	50 000,00			887,00			
S	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	m ²	Plus développées	50 000,00			1 187,00			

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	637,00			0,00					
S	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	887,00			0,00					

Axe prioritaire	5 - Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté
Priorité d'investissement	8a - Soutenir la création de pépinières d'entreprises ainsi que les aides à l'investissement en faveur des indépendants, des microentreprises et de la création d'entreprise
Objectif spécifique	1 - Créer des activités économiques dans les quartiers urbains en difficulté

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR15	Nombre d'établissements dans les quartiers prioritaires	Etablissement	Plus développées	7 915,00	2012	0,00			2014-2015 valeurs de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR15	Nombre d'établissements dans les quartiers prioritaires			7 915,00		7 915,00	

Axe prioritaire	5 - Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	130 000,00			110 382,00	0,00	0,00	
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	130 000,00			110 382,00	0,00	0,00	habitants vivant dans les quartiers prioritaires des 12 agglomérations concernés par une stratégie urbaine intégrée
F	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	m ²	Plus développées	11 000,00			9 149,00	0,00	0,00	
S	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	m ²	Plus développées	11 000,00			13 361,00	0,00	0,00	nb : 9 dossiers sélectionnés fin 2015 concernant uniquement l'ingénierie de projet urbain

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	110 382,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	110 382,00	0,00	0,00	101 492,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	748,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	9 149,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	2 - Améliorer les conditions de vie des quartiers urbains en difficulté par leur réhabilitation physique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IR16	Taux d'équipement des quartiers prioritaires rapporté au taux d'équipement des EPCI* englobants	%	Plus développées	80,40	2011	90,00			2014-2015 valeur de référence

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR16	Taux d'équipement des quartiers prioritaires rapporté au taux d'équipement des EPCI* englobants			80,40		80,40	

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6

Axe prioritaire		6 - Assistance technique FEDER									
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre	réunions des comité de suivi et de sélection		40,00			16,00	0,00	0,00	
S	IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre	réunions des comité de suivi et de sélection		40,00			40,00	0,00	0,00	Prévu de 2014 à 2016
F	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	dossiers instruits		1 600,00			1 113,00	0,00	0,00	
S	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	dossiers instruits		1 600,00			1 600,00	0,00	0,00	dossiers FEDER 2014 à 2016
F	IRAT3	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FSE)	plan annuel interfonds		7,00			3,00	0,00	0,00	
S	IRAT3	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FSE)	plan annuel interfonds		7,00			3,00	0,00	0,00	
F	IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO	ETP		50,00			0,00	0,00	0,00	
S	IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO	ETP		50,00			47,40	0,00	0,00	période 2014 à 2016

(1) S=Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F=Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre	40,00	0,00	0,00	13,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	1 600,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IRAT3	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FSE)	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IRAT3	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FSE)	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO	47,40	0,00	0,00	47,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Assistance technique FEDER
Objectif spécifique	1 - Garantir l'efficacité du pilotage du programme

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 6 / 1

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023	%		0,00	2014	100,00			
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet	jour		149,00	2013	122,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023						
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet						

Axe prioritaire	6 - Assistance technique FEDER
Objectif spécifique	2 - Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'Union européenne en Aquitaine

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 6 / 2

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu	nombre de visiteur unique		30 063,00	2013	36 075,00	2 693,00		nouveau site web europe-en-nouvelle-aquitaine.eu référence 2017= nbre de visiteurs pour le mois de décembre 2017

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu			30 063,00		30 063,00	

Axe prioritaire	7 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre		réunions des comité de suivi et de sélection	40,00			11,00	0,00	0,00	0,28			0,00	0,00	0,00
IRAT2	Nombre de dossiers instruits		dossiers instruits	1 600,00			782,00	0,00	0,00	0,49			0,00	0,00	0,00
IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO		ETP	50,00			17,50	0,00	0,00	0,35			0,00	0,00	0,00
IRAT5	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FEDER)		plan annuel interfonds	7,00			2,00	0,00	0,00	0,29			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre		11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IRAT2	Nombre de dossiers instruits		782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO		17,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IRAT5	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FEDER)		2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Assistance technique FSE
Objectif spécifique	1 - Garantir l'efficacité du pilotage du programme

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 / 1

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023					100,00												
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet					122,00												

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023															
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023								
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet								

Axe prioritaire	7 - Assistance technique FSE
Objectif spécifique	2 - Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'Union Européenne en Aquitaine

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 7 / 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu					36 075,0													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu								

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 544
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	65
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 479
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	673

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2017 Cumul - hommes	2017 Cumul - femmes	2017 Total annuel	2017 Total annuel - hommes	2017 Total annuel - femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	6 158,00					
1	F	IF1	Indicateur financier Axe1 Cadre de performance	euro	FEDER	Plus développées	46 527 256,79					
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	7 429,00	2 602,00	4 827,00	2 401,00	811,00	1 590,00
2	O	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Plus développées	1 714,00	836,00	878,00	403,00	176,00	227,00
2	F	IF2	Indicateur financier axe 2 cadre de performance	€	FSE	Plus développées	11 599 648,20					
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	22,00					
3	F	IF3	Indicateur financier Axe 3 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	7 769 742,77					
3	O	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	nombre	FEDER	Plus développées	0,00					
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	6,00					
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1 121,00					
4	F	IF4	Indicateur financier Axe 4 Cadre de performance	millions d'euros	FEDER	Plus développées	27 684 575,02					
4	O	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	FEDER	Plus développées	44,00					
4	O	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	pôle d'échange	FEDER	Plus développées	2,00					
4	O	AQIC6	Surface utile construite	m²	FEDER	Plus développées	986,00					
4	F	IF5	Indicateur financier Axe 5 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	3 574 416,79					
5	O	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	m²	FEDER	Plus développées	1 448,00					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total	Observations
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées				
1	F	IF1	Indicateur financier Axe1 Cadre de performance	euro	FEDER	Plus développées				
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	5 028,00	217,00	47,00	
2	O	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Plus développées	1 311,00	142,00	11,00	
2	F	IF2	Indicateur financier axe 2 cadre de performance	€	FSE	Plus développées				
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées				
3	F	IF3	Indicateur financier Axe 3 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées				
3	O	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	nombre	FEDER	Plus développées				
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées				
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées				
4	F	IF4	Indicateur financier Axe 4 Cadre de performance	millions d'euros	FEDER	Plus développées				
4	O	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	FEDER	Plus développées				
4	O	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	pôle d'échange	FEDER	Plus développées				
4	O	AQIC6	Surface utile construite	m²	FEDER	Plus développées				
5	F	IF5	Indicateur financier Axe 5 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées				
5	O	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	m²	FEDER	Plus développées				

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	2430			3 800,00		
1	F	IF1	Indicateur financier Axe1 Cadre de performance	euro	FEDER	Plus développées	77851897.40			493 037 000,00		
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	19400	9600	9800	30 300,00	15 000,00	15 300,00
2	O	CO06	moins de 25 ans	Number	FSE	Plus développées	15100	8000	7100	19 500,00	10 400,00	9 100,00
2	F	IF2	Indicateur financier axe 2 cadre de performance	€	FSE	Plus développées	40583541.92			159 774 016,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	100			300,00		
3	F	IF3	Indicateur financier Axe 3 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	29370276.58			186 009 598,00		
3	O	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	nombre	FEDER	Plus développées	50000			135 000,00		
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	4			15,00		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	3800			16 000,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
4	F	IF4	Indicateur financier Axe 4 Cadre de performance	millions d'euros	FEDER	Plus développées	56715178.45			359 247 699,00		
4	O	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	FEDER	Plus développées	50			50,00		
4	O	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	pôle d'échange	FEDER	Plus développées	2			7,00		
4	O	AQIC6	Surface utile construite	m²	FEDER	Plus développées	986			986,00		
5	F	IF5	Indicateur financier Axe 5 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	5 999 300.53			38 000 000,00		
5	O	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	m²	FEDER	Plus développées	2200			11 000,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

(telle que définie dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 [Modèle pour la transmission des données financières])

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDER	Plus développées	Total	493 037 000,00	31,85	273 877 783,26	55,55%	125 872 360,00	82 211 507,54	16,67%	170
2	FSE	Plus développées	Total	134 625 770,00	50,00	97 135 903,00	72,15%	92 187 034,63	6 599 802,94	4,90%	442
2	IEJ		Total	25 148 246,00	79,96	32 139 882,00	127,80%	30 994 874,00	9 856 989,42	39,20%	284
3	FEDER	Plus développées	Total	186 009 598,00	30,91	33 455 910,00	17,99%	24 434 528,00	12 118 969,10	6,52%	71
4	FEDER	Plus développées	Total	359 247 699,00	34,06	172 966 852,17	48,15%	110 476 744,30	33 152 102,35	9,23%	118
5	FEDER	Plus développées	Total	38 000 000,00	50,00	10 298 182,88	27,10%	9 867 136,88	3 874 259,83	10,20%	18
6	FEDER	Plus développées	Total	25 661 480,00	50,00	7 644 570,00	29,79%	7 644 570,00	0,00	0,00%	8
7	FSE	Plus développées	Total	6 307 200,00	50,00	3 431 382,00	54,40%	3 431 382,00	0,00	0,00%	2
Total	FEDER	Plus développées		1 101 955 777,00	33,46	498 243 298,31	45,21%	278 295 339,18	131 356 838,82	11,92%	385
Total	FSE	Plus développées		140 932 970,00	50,00	100 567 285,00	71,36%	95 618 416,63	6 599 802,94	4,68%	444
Total	IEJ			25 148 246,00	79,96	32 139 882,00	127,80%	30 994 874,00	9 856 989,42	39,20%	284
Total général				1 268 036 993,00	36,22	630 950 465,31	49,76%	404 908 629,81	147 813 631,18	11,66%	1 113

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		07	FR61	3 400 126,00	680 025,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		08	FR61	2 823 000,00	500 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		07	FR61	7 205 474,00	1 431 269,00	0,00	3
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		03	FR61	10 530 135,00	2 604 000,00	0,00	3
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		07	FR61	10 189 170,00	2 037 985,00	5 410 926,45	2
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		03	FR61	26 714 658,26	6 911 407,00	9 118 931,94	9
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		06	FR61	3 022 595,00	604 519,00	3 009 716,23	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		07	FR61	18 696 375,00	3 845 617,00	7 308 083,21	8
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		08	FR61	1 707 999,00	341 600,00	1 739 125,25	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		13	FR61	1 524 249,00	304 849,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		14	FR61	3 000 000,00	900 000,00	2 936 020,21	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		20	FR61	3 169 565,00	1 038 604,00	2 172 720,55	2
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		06	FR61	2 848 057,00	1 540 600,00	0,00	2
1	FEDER	Plus développées	002	01	07	07	01		02	FR61	1 778 990,00	416 398,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	07	07	01		04	FR61	1 932 103,00	582 854,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	07	07	01		05	FR61	31 705 665,00	6 178 052,00	0,00	3
1	FEDER	Plus développées	056	01	07	07	03		07	FR61	3 748 852,00	740 000,00	2 707 796,93	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	07	07	03		17	FR61	598 000,00	432 000,00	413 767,64	2
1	FEDER	Plus développées	058	01	07	07	01		07	FR61	1 812 784,00	1 812 784,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	07	07	01		17	FR61	9 250 000,00	7 050 000,00	2 349 783,99	2
1	FEDER	Plus développées	058	01	07	07	01		20	FR61	2 416 770,00	2 416 770,00	0,00	2
1	FEDER	Plus développées	059	01	07	07	01		03	FR61	1 276 546,00	638 273,00	1 276 546,00	1
1	FEDER	Plus développées	059	01	07	07	01		07	FR61	837 000,00	418 500,00	675 390,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		03	FR61	1 000 000,00	500 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		06	FR61	1 837 505,00	1 837 505,00	0,00	2
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		20	FR61	871 282,00	871 282,00	0,00	3
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		22	FR61	910 000,00	546 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		11	FR61	800 000,00	800 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		22	FR61	455 000,00	273 000,00	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		01	FR61	487 245,00	487 245,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		03	FR61	1 192 910,00	1 192 910,00	1 343 038,70	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		07	FR61	6 772 550,00	6 294 550,00	0,00	4
1	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		20	FR61	5 800 380,00	5 800 380,00	0,00	5
1	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		22	FR61	900 000,00	450 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	03	07	01		01	FR61	1 070 483,00	856 386,00	371 921,05	2
1	FEDER	Plus développées	061	01	07	07	01		01	FR61	1 144 368,00	915 494,00	232 754,47	3
1	FEDER	Plus développées	061	01	07	07	01		02	FR61	317 506,00	254 004,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	07	07	01		07	FR61	1 770 238,00	1 149 194,00	1 823 533,26	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	07	07	01		20	FR61	1 789 800,00	894 900,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	07	07	01		07	FR61	1 772 793,00	1 380 200,00	745 921,77	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	07	07	01		22	FR61	638 562,00	510 850,00	704 637,75	1
1	FEDER	Plus développées	063	01	07	07	01		03	FR61	84 352,00	42 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	063	01	07	07	01		07	FR61	915 000,00	577 500,00	373 080,47	2
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		06	FR61	885 647,00	664 235,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		03	FR61	957 255,00	378 080,00	838 922,27	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		05	FR61	3 735 768,00	933 942,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		06	FR61	5 289 226,00	2 373 006,00	1 003 650,35	4
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		07	FR61	2 367 310,00	825 451,00	424 682,94	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		10	FR61	6 995 603,00	2 763 610,00	1 103 665,39	2
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		13	FR61	9 726 975,00	3 667 722,00	5 898 780,38	7
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		22	FR61	2 328 651,00	695 000,00	1 105 542,14	2
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		03	FR61	713 178,00	314 798,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		05	FR61	978 839,00	296 621,00	978 070,20	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		07	FR61	426 459,00	191 907,00	166 832,21	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		20	FR61	8 170 436,00	3 513 428,00	1 827 908,33	2
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		22	FR61	1 999 709,00	822 672,00	2 014 359,73	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		23	FR61	794 663,00	357 598,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	01		23	FR61	825 445,00	660 356,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		24	FR61	1 607 462,00	1 256 130,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	03	07	03		24	FR61	322 000,00	322 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		03	FR61	210 212,00	103 000,00	97 915,63	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		05	FR61	582 400,00	275 800,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		07	FR61	5 948 916,00	5 538 759,00	1 919 919,18	5
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		17	FR61	3 537 669,00	3 537 669,00	3 265 260,95	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		22	FR61	765 028,00	612 022,00	420 571,79	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		24	FR61	4 047 076,00	3 634 363,00	89 203,03	6
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	03		07	FR61	781 288,00	476 232,00	200 466,85	2
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	03		17	FR61	2 996 739,00	2 476 596,00	2 915 434,16	3
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		03	FR61	256 107,00	256 107,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		17	FR61	913 216,00	913 216,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		24	FR61	250 079,00	140 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	03	07	03		17	FR61	94 800,00	94 800,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		03	FR61	3 427 209,00	900 000,00	3 459 097,23	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		05	FR61	1 087 100,00	515 000,00	644 595,22	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		07	FR61	241 000,00	241 000,00	124 647,40	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		17	FR61	19 896 231,00	17 061 734,00	8 998 286,29	28
2	FSE	Plus développées	103	01	07	07		08	19	FR61	38 936 264,00	38 802 799,00	0,00	105
2	FSE	Plus développées	104	01	03	07		02	01	FR61	25 000,00	20 000,00	0,00	1
2	FSE	Plus développées	104	01	03	07		08	01	FR61	1 726 425,00	1 591 625,00	404 100,00	14
2	FSE	Plus développées	104	01	03	07		02	21	FR61	156 602,00	110 885,00	94 573,98	2
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		08	01	FR61	843 975,00	706 375,00	0,00	10
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	14	FR61	65 769,00	33 332,00	0,00	1
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	17	FR61	55 000,00	55 000,00	0,00	1
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	19	FR61	100 091,00	96 230,00	61 432,89	2
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		07	19	FR61	681 420,00	428 919,00	0,00	5
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		08	19	FR61	2 150 455,00	1 464 544,00	866 223,66	8
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	21	FR61	4 448 476,00	3 164 511,80	2 172 020,42	51
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		08	21	FR61	328 468,00	213 545,00	63 701,44	3
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	22	FR61	120 679,00	77 786,00	51 983,00	3
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	23	FR61	296 453,00	174 828,00	212 955,46	7
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		08	23	FR61	111 369,00	81 557,00	0,00	2
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		08	24	FR61	3 607 034,00	2 412 538,82	75 975,26	36
2	FSE	Plus développées	116	01	07	07		06	19	FR61	3 513 695,00	3 513 695,00	0,00	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
2	FSE	Plus développées	117	01	03	07		08	19	FR61	135 000,00	135 000,00	0,00	1
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		08	01	FR61	632 730,00	632 730,00	0,00	3
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		08	04	FR61	62 215,00	62 215,00	0,00	1
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		02	19	FR61	200 848,00	176 828,00	0,00	2
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		05	19	FR61	3 091 155,00	3 091 155,00	87 205,44	6
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		06	19	FR61	435 190,00	400 759,00	225 678,48	3
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		08	19	FR61	34 043 177,00	33 393 360,50	2 283 952,91	157
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		08	24	FR61	1 368 413,00	1 346 816,51	0,00	16
2	IEJ		103	01	03	07			01	FR61	133 000,00	133 000,00	0,00	1
2	IEJ		103	01	07	07			01	FR61	837 442,00	837 442,00	0,00	10
2	IEJ		103	01	07	07			19	FR61	31 169 440,00	30 024 432,00	9 856 989,42	273
3	FEDER	Plus développées	004	01	01	07	02		07	FR61	40 239,00	20 120,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		18	FR61	3 252 757,00	3 252 757,00	0,00	2
3	FEDER	Plus développées	078	01	07	07	02		13	FR61	497 000,00	248 500,00	305 364,08	1
3	FEDER	Plus développées	079	01	03	07	02		13	FR61	7 417 704,00	7 417 704,00	4 177 163,16	1
3	FEDER	Plus développées	079	01	03	07	02		22	FR61	1 258 489,00	629 243,00	417 418,91	1
3	FEDER	Plus développées	079	01	07	07	02		13	FR61	4 450 425,00	3 977 257,00	3 633 518,90	3
3	FEDER	Plus développées	079	01	07	07	02		22	FR61	70 000,00	70 000,00	34 260,00	1
3	FEDER	Plus développées	079	01	07	07	02		23	FR61	1 076 878,00	1 076 878,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		19	FR61	1 232 337,00	616 168,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	081	01	07	07	02		13	FR61	826 561,00	826 561,00	325 388,75	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		10	FR61	201 779,00	75 700,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		12	FR61	76 339,00	38 169,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		14	FR61	159 938,00	79 970,00	0,00	2
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		17	FR61	169 617,00	75 000,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		20	FR61	70 185,00	35 092,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		24	FR61	23 690,00	11 845,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		01	FR61	89 405,00	44 702,00	32 924,00	2
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		07	FR61	308 834,00	150 000,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		13	FR61	86 524,00	43 000,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		14	FR61	244 957,00	122 479,00	0,00	2
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		17	FR61	32 082,00	16 041,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		24	FR61	81 130,00	40 566,00	0,00	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		03	FR61	137 867,00	68 934,00	0,00	3
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		04	FR61	30 195,00	12 453,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		13	FR61	1 200 000,00	471 893,00	328 531,47	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		14	FR61	52 819,00	26 409,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		23	FR61	154 187,00	77 094,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		24	FR61	139 479,00	69 740,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		03	FR61	727 254,00	287 325,00	262 682,43	3
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		07	FR61	342 802,00	172 404,00	45 181,15	5
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		08	FR61	35 000,00	10 000,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		12	FR61	86 749,00	43 375,00	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		13	FR61	6 611 491,00	3 375 034,00	1 786 030,01	12
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		14	FR61	1 600 357,00	631 015,00	470 098,74	7
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		17	FR61	335 408,00	171 100,00	300 407,50	4
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		24	FR61	335 432,00	150 000,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	003	01	01	07	04		07	FR61	7 568 000,00	1 500 000,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	003	01	01	07	04		12	FR61	3 637 850,00	3 637 850,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	011	01	01	07	04		10	FR61	8 008 949,00	4 000 000,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	011	01	03	07	04		10	FR61	18 325 637,00	3 600 000,00	0,00	2
4	FEDER	Plus développées	011	01	07	07	04		10	FR61	27 617 165,00	9 973 527,00	8 182 392,19	5
4	FEDER	Plus développées	012	01	07	07	04		10	FR61	2 904 459,00	1 539 532,00	0,00	2
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		23	FR61	779 476,00	779 476,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	07	07	04		22	FR61	4 740 028,00	4 740 028,00	0,00	2
4	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		22	FR61	11 265 175,00	5 153 672,66	0,00	5
4	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	04		22	FR61	6 945 016,00	3 457 190,03	0,00	4
4	FEDER	Plus développées	014	01	07	07	04		22	FR61	14 306 963,43	12 427 615,32	54 811,34	5
4	FEDER	Plus développées	016	01	07	07	04		10	FR61	11 105 067,00	8 801 408,00	9 345 121,55	3
4	FEDER	Plus développées	036	01	02	07	04		12	FR61	597 953,00	597 953,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	043	01	07	07	04		22	FR61	1 310 394,00	1 310 394,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	07	07	04		22	FR61	6 104 891,00	2 408 269,00	0,00	4
4	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	05		22	FR61	210 036,00	210 036,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	06		22	FR61	384 450,00	384 450,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		22	FR61	2 530 351,50	2 253 523,05	375 658,10	10

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
4	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	06		22	FR61	8 159 099,67	7 816 156,67	4 543 211,97	27
4	FEDER	Plus développées	087	01	01	07	05		22	FR61	189 500,00	189 500,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	087	01	02	07	05		18	FR61	5 133 481,00	4 943 230,00	0,00	7
4	FEDER	Plus développées	087	01	02	07	05		22	FR61	398 614,00	398 614,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	087	01	03	07	05		22	FR61	455 000,00	455 000,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	087	01	07	07	05		18	FR61	90 000,00	90 000,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	087	01	07	07	05		22	FR61	10 720 422,57	10 330 445,57	679 988,23	23
4	FEDER	Plus développées	090	01	02	07	04		15	FR61	6 208 661,00	6 208 661,00	0,00	3
4	FEDER	Plus développées	090	01	07	07	04		22	FR61	3 520 914,00	3 520 914,00	661 866,04	3
4	FEDER	Plus développées	094	01	03	07	06		15	FR61	9 749 299,00	9 749 299,00	9 309 052,93	1
5	FEDER	Plus développées	073	01	01	02	08		03	FR61	301 046,00	165 000,00	0,00	1
5	FEDER	Plus développées	095	01	01	02	09		23	FR61	2 485 964,00	2 485 964,00	0,00	1
5	FEDER	Plus développées	097	01	01	02	08		24	FR61	209 425,86	209 425,86	94 698,19	1
5	FEDER	Plus développées	097	01	01	02	09		21	FR61	769 367,00	769 367,00	605 360,39	1
5	FEDER	Plus développées	097	01	01	02	09		24	FR61	1 836 360,02	1 836 360,02	246 808,02	3
5	FEDER	Plus développées	097	01	02	02	08		24	FR61	645 000,00	350 000,00	760 567,28	1
5	FEDER	Plus développées	097	01	02	02	09		21	FR61	3 561 938,00	3 561 938,00	1 660 066,21	3
5	FEDER	Plus développées	097	01	02	02	09		24	FR61	489 082,00	489 082,00	506 759,74	7
6	FEDER	Plus développées	121	01	07	07			18	FR61	6 190 472,00	6 190 472,00	0,00	5
6	FEDER	Plus développées	122	01	07	07			18	FR61	579 098,00	579 098,00	0,00	2
6	FEDER	Plus développées	123	01	07	07			18	FR61	875 000,00	875 000,00	0,00	1
7	FSE	Plus développées	121	01	07	07		08	18	FR61	3 431 382,00	3 431 382,00	0,00	2

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre	6	0,00		0,00	

du FSE, mais soutenus par le FEDER					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	7	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»)

1	2	3	4	5
Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour les opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base d'opérations sélectionnées (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (2/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union aux opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (4/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
1	0,00		0,00	
3	0,00		0,00	
4	0,00		0,00	
5	0,00		0,00	
6	0,00		0,00	

Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles

Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) prévu pour être alloué à des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles (en euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1 du programme opérationnel	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) alloué à des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 éligibles (en euros)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions éligibles (en euros)	Soutien de l'Union correspondant aux dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions admissibles, résultant de l'application d'un taux de cofinancement de l'axe prioritaire (en euros)
2	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Deux types de travaux ont été engagés en 2017 concernant l'évaluation :

- **les travaux de convergence des plans d'évaluation des Programmes européens Aquitaine - Limousin et Poitou-Charentes**

- **le chantier d'évaluation IEJ 2018 dont la première phase a été engagée en 2017.**

1) Des travaux ont été engagés pour rapprocher les plans d'évaluation.

L'entrée privilégiée est celle des objectifs thématiques de manière à répondre à la fois aux questionnements spécifiques aux programmes et questionnements communs liés à la contribution aux objectifs de l'UE 2020.

Le but est d'arriver à un plan d'évaluation convergent -de manière à réduire le nombre d'études et à mutualiser les moyens à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine.

2) La démarche d'évaluation IEJ 2018 est engagée

« Dans quelle mesure l'IEJ a-t-elle contribué à accroître l'accès à l'emploi des Aquitains de moins de 26 ans qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation? »

*L'IEJ mobilise sur 5 ans 39 M€ en Aquitaine dont 19 M€ sur le PO national et 10,05M€ IEJ et 10,05M€ FSE sur le PO régional. Ce dispositif a fait l'objet d'une première étape d'évaluation dès 2015 qui est actualisée en 2018. L'objectif est d'apprécier, au regard de la programmation et des réalisations (participations) observables, **la pertinence** de la stratégie ciblée, **la cohérence** avec les autres dispositifs d'emploi formation, **l'efficacité** au regard des objectifs fixés notamment en terme de qualité de l'offre, **l'adéquation des moyens** mobilisés, et enfin **l'impact prévisible** du dispositif en terme d'amélioration durable de la situation professionnelle des jeunes les plus en difficultés.*

Cette étude 2018 est à nouveau mutualisée avec la DGEFP et les régions autorités de gestion de gestion du volet régional de l'IEJ permettant ainsi d'utiliser un questionnaire et une méthodologie commune et d'analyser plus en détail l'articulation des dispositifs entre le programme national et régional. L'étude se terminera fin 2018.

Le questionnaire aborde l'appréciation de la pertinence, cohérence, efficacité, efficience et l'impact à

travers 5 questions clés : la programmation confirme-t-elle la pertinence de la stratégie initiale ? Le financement IEJ est-il cohérent, complémentaire avec les autres dispositifs publics existants en France ? Au regard des réalisations et résultats visibles le dispositif paraît-il efficace par rapport aux cibles fixées pour 2018 ? Les réalisations et résultats observés sont-ils satisfaisants au regard des moyens financiers mobilisés ? Les effets propres de l'IEJ sont-ils déjà identifiables en termes de changements attendus de la situation des participants ? Quels autres facteurs ont pu jouer favorablement ou défavorablement au cours de ces trois ans de programmation ?

Pour répondre aux différentes questions l'étude a été décomposée en 5 lots. 5 cabinets ont été retenus pour réaliser cette évaluation.

Le lot 1 (KPMG, Quadrant), dimensions stratégique et qualitative. Il a vocation à synthétiser les travaux d'évaluation des dispositifs cofinancés par l'IEJ. Ce lot a pour but de d'établir dans quelle mesure l'IEJ a pu produire des effets en France et dans les différentes régions éligibles que cela soit sur l'emploi et le chômage des jeunes, qu'en terme d'organisation. Il doit aboutir à des monographies par programme

Le lot 2 (Edater - Amnyos) correspond à l'évaluation nationale de l'Impact de l'IEJ qui a adopté, tout comme les 2 lots suivants, une approche contrefactuelle à l'échelle nationale, c'est-à-dire que l'étude va être amenée à étudier différents scénarios y compris en isolant l'intervention de l'IEJ afin de comprendre son poids réel.

Les **lots 3 et 4** (Edater Amnyos) adoptent la même démarche contrefactuelle ciblé sur 3 dispositifs nationaux et 3 dispositifs régionaux. Ils ont pour ambition d'estimer l'efficacité dispositifs financés par l'IEJ en établissant l'existence d'un impact causal de 3 dispositifs publics nationaux/régionaux cofinancés par l'IEJ.

Le lot 5 (Itinere) a pour but de savoir dans quelle mesure les actions innovantes et expérimentales financées au titre de l'IEJ peuvent être capitalisées pour l'avenir, notamment hors IEJ. Cette étude a recourt à des études de cas d'une trentaine de projets proposés par les autorités de gestions

L'évaluation doit aboutir à un rapport régional fin 2018 qui sera présenté au comité de suivi 2019.

5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Dans le Programme Opérationnel (PO) Aquitaine, les actions visant les jeunes NEETs sont inscrites dans l'Axe 2, et plus précisément dans l'Objectif spécifique 2.4 « **Accroître l'accès à l'emploi des aquitains de moins de 26 ni en emploi ni en étude ni en formation** ».

Sur le plan financier la dotation initiale de 20,1M€ correspond à 10,05M€ de Fonds IEJ et 10,05M€ de Fonds Social Européen en soutien à un investissement prévisionnel de 25M€ .

L'objectif est d'augmenter le **nombre de jeunes accompagnés dans un parcours d'orientation/formation et en emploi à l'issue des projets/actions**. Sont ciblés au moins 11000 jeunes "NEETs" sur la période 2014-2018 dont près 10000 chômeurs. Les résultats immédiats attendus sont :

- au moins 92 % des participants arrivant au terme de l'action ;
- et un niveau de 90 % de sorties positives vers l'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage.

Le PO s'appuie essentiellement sur les actions suivantes:

- la formation le programme régional de formation (PRF),
- l'apprentissage
- des actions spécifiques d'accompagnement
- la création d'activités

A noter que d'autres objectifs spécifiques soutenus par le FSE impactent directement sur la situation des jeunes NEET aquitains (2.1 Emploi qualification, 2.3 Lutte contre le décrochage, 2.5 Entrepreneuriat) ou indirectement (2.2, Structures d'accompagnement, développement de l'apprentissage, 2.6 développement filière ESS)

2- Description de la programmation et résultats visibles au 31 12 2017 pour le PO Aquitaine.

Au 31/12/2017, 291 opérations ont été sélectionnées pour un montant de 32,1M€ correspondant à 127% de l'enveloppe en cout total (107% de la maquette révisée 2018) soit un taux moyen d'intervention de 73,1%.

Fin 2017, 244 opérations sont terminées.

Pour répondre à l'objectif national de programmation intégrale de l'enveloppe avant fin 2016 et intervenir rapidement et massivement sur la situation des jeunes "NEETs", l'accent a été mis sur la mobilisation des fonds sur le **Programme Régional de Formation** (augmentation du nombre de place pour les "NEETs", augmentation du nombre d'heures de formations pour les "NEETs", accompagnement renforcé pour les "NEETs") pour 18,6 M€ dans le cadre de 9 Mises en Concurrence (MC) qui se déclinent en :

- 2 Mises en Concurrence Formations Pré-qualifiantes et Qualifiantes Modulaires (3 000 jeunes, 4 M €) ;
- 2 Mises en Concurrence Formation Modulaire (2 000 jeunes, 2,5 M €) ;
- 3 Formations Qualifiantes Spécialisées (2 000 jeunes, 5 M €) ;
- 1 ORIENTATION professionnelle (4 000 jeunes, 6,5 M €) ;
- 1 Formations Compétences Clés (1 000 jeunes, 1 M €).

Au total, au moins 10900 participants sont attendus sur ces actions.

Par ailleurs, dans l'optique d'ouvrir le champ de la programmation et de proposer, développer une offre territoriale complète, cohérente et articulée, des subventions ont été programmées (4,8 M€ FSE-IEJ) pour le développement de projets plus innovants et structurants à l'échelle du territoire.

Dans ce cadre, 18 opérations ont été sélectionnées dont 7 sur un volet formation / insertion professionnelle pour 300 jeunes (dont 1 école de la 2ème chance) et 9 opérations contribuant à favoriser l'accès à l'apprentissage pour 1 500 jeunes [opérations portées par des Centres de Formation des Apprentis (CFA)] et 2 liées à la création d'activités (Institut de l'engagement et ADIE-association pour le droit à l'insertion économique).

Au total sur ces opérations la participation de 3000 jeunes supplémentaires est attendue.

Bilan chiffré observable fin 2017

Sur la base du suivi des participants analysé à partir des bilans transmis à l'autorité de gestion fin 2017 et prenant en compte 80% des projets, quelques caractéristiques :

Fin 2017 - 12427 participants sont entrés dans ces actions.

- 47 % sont des femmes
- 96 % sont chômeurs
- 89% ont moins de 25 ans
- 55% ont un niveau maximum CITE 1 ou 2 (collège)
- 3,5 % ont une reconnaissance de handicap
- 36% habitent en zone rurale

Sur 12288 sorties (données provisoires) 76% ont suivi l'intervention jusqu'à son terme, 28% suivent un enseignement, une formation ou ont obtenu un emploi.

Données sur le marché du travail des jeunes

Entre 2012 et 2016 le taux de chômage des jeunes sur le territoire Aquitaine enregistre une légère baisse de 0,2 points (24,7 à 24,5%) mais le nombre de jeunes au chômage a sensiblement augmenté sur la même période de 30900 en 2012 à 37400 en 2016 (+21%) , (source Eurostat).

A noter cependant que le taux de NEETs en Aquitaine a lui connu une baisse d'environ 2,9 points depuis 2012 (contre -0,6 en France et -1,6 en Europe).

Il faut souligner ici que le taux de chômage des jeunes est estimé sur la base de la population active restreinte des jeunes qui peut varier fortement suivant les flux d'entrée et sortie en emploi et en enseignement (environ 61% de la classe d'âge pour cette dernière catégorie).

Il importe par conséquent de relativiser cette situation avec des éléments d'évaluation qui devront préciser dans quelle mesure l'ensemble des dispositifs en faveur des jeunes Neets en Aquitaine, notamment les PO régional et National IEJ, ont pu jouer favorablement sur l'insertion des jeunes.

C'est en partie l'objet de l'évaluation 2018 qui est engagée avec la DGEFP et l'ensemble des Autorités de gestion en France.

Focus sur 2 projets

Premier bilan - Ecole 2ème Chance (E2C) Bordeaux Métropole Aquitaine (1,1M€) portée par l'AFEPT (Bordeaux).

L'IEJ a accompagné la création de cette première « école de deuxième chance » en Aquitaine.

Il s'agit de permettre aux jeunes sortis sans diplôme et sans qualification du système scolaire, de s'inscrire dans un parcours éducatif d'acquisition de compétences et comportements leur permettant une intégration professionnelle et sociale durable (projet pédagogique appuyé sur l'alternance et l'individualisation des parcours et projet d'insertion professionnelle appuyé sur un partenariat actif avec l'entreprise). La plus-value est d'apporter une réponse globale dynamique alliant pédagogie adaptée, implication forte des entreprises et mise en réseau des acteurs du territoire pour l'employabilité durable des personnes, en complément des dispositifs existants. L'E2C prévoyait d'accueillir 75 jeunes par an, hommes et femmes 18/25 ans sans diplôme et précaires.

Bilan au 31/12/2017 : 190 jeunes ont bénéficié de l'action. Parmi les 103 jeunes ayant suivi l'intervention jusqu'à son terme, 99 ont reçu une offre d'emploi, de retour à l'école, d'apprentissage ou de formation soit près de 96%.

Dans les 6 mois suivant la fin de l'action 50 sont en emploi et 35 sont en formation soit au total 83% des jeunes ayant suivi l'action jusqu'à son terme.

Focus sur une des dernières opérations programmées

L'Institut de l'Engagement (IDE) « Accompagnement après un engagement de jeunes aquitains NEET dans leur projet professionnel » (946K€).

L'Institut de l'Engagement a été créé en 2012 suite à la mise en place du Service Civique. Son objectif est de récompenser et de valoriser l'engagement citoyen grâce à une action de repérage et de formation des jeunes volontaires issus du Service Civique ou du Service Volontaire Européen.

Son fonctionnement est d'abord marqué par une phase de repérages élection où les lauréats sont sélectionnés en fonction de la qualité de leur projet puis répartis dans les trois filières : création d'activité, formation, et professionnelle. L'institut les accompagne individuellement et mobilise des partenaires pour leur ouvrir des portes qui leur sont aujourd'hui fermées vers des formations, des emplois et la création d'activité. Il les accompagne également collectivement à travers des Universités de l'engagement qui les sensibilise aux grands enjeux du monde contemporain.

L'IDE ouvre une Antenne Grand Sud Ouest pour accompagner environ 196 jeunes aquitains de moins de 26 ans NEET avec un objectif de taux de sorties positives de 85%.

6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Au 31 décembre 2017, le PO FEDER-FSE Aquitain se caractérise par une programmation FESI de 263 576 119 € pour 1113 opérations, soit un taux de programmation de 57,4 % sur la maquette FEDER-FSE.

La plupart des problèmes rencontrés sont communs aux différents programmes de Nouvelle Aquitaine. La programmation des fonds présente des inégalités de programmation et de consommation entre les axes et les types d'action du programme qui peut s'expliquer par :

- Des difficultés d'ordre réglementaire qui viennent alourdir les obligations des porteurs de projets ainsi que celles des services instructeurs. Parmi lesquelles :
- La parution tardive des régimes exemptés et d'autres non parus en 2016 tels que le régime relatif aux infrastructures Très Haut débit qui a eu pour conséquence de bloquer la mise en oeuvre de certains projets et conduit l'Autorité de gestion à proposer des modifications pour le cadre de performance.
- Des règles en matière d'aide d'Etat complexes à appliquer : prise en compte de la marge d'exploitation, SIEG, calcul de l'absence de surcompensation, cas des collectivités publiques et de leur autofinancement,
- La lourdeur administrative qui pèse sur les bénéficiaires malgré l'accompagnement apporté par les services instructeurs, certains porteurs de projets ne souhaitent pas assumer la charge administrative inhérente à un projet cofinancé par le FEDER ou le FSE.

Des éléments du contexte national ont également des incidences plus spécifiquement sur le programme Aquitain : la signature tardive des conventionnements entre l'agence nationale de rénovation urbaine et les EPCI concernés retardent la programmation des projets de rénovations urbaines dans les quartiers prioritaires (axe 5).

- Un contexte de fusion des 3 Régions impliquant :
- des dispositifs régionaux en évolution sur lesquels étaient adossés des co-financements FEDER (transports, énergie, numérique, réhabilitation thermique des logements sociaux) qui entraîne des retards ou offrent des alternatives qui n'étaient pas envisagées initialement.

- une réorganisation des services au sein de la nouvelle région ayant eu notamment pour effet des conséquences sur la dynamique d’instruction.

Pour faire face à ces difficultés l’AG mobilise des ressources spécifiques (ex externalisation, adaptation de procédures, renforcement de l’information et de l’animation, adaptation des outils ...).

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
-----------------	---

--

Axe prioritaire	5 - Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté
-----------------	--

--

Axe prioritaire	6 - Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

--

Axe prioritaire	7 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
4	50 604 530,97	41,36%
Total	50 604 530,97	11,02%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

Les priorités 1, 2 et 4 de la Stratégie Atlantique sont en cohérence avec les objectifs du programme régional Aquitaine, en particulier ceux qui visent à :

- « Augmenter les capacités de recherche, de développement et d'innovation dans les domaines de spécialisation intelligente » (Axe 1) : géosciences/météorologie/monitoring pour une gestion durable des ressources naturelles, et, délivrance intelligente d'actifs pour le bien-être et la santé, et, mobilité propre et intelligente ;

- « Accroître et accélérer la mise sur le marché de produits ou procédés innovants » (Axe 1) : soutien des PME et de tout l'écosystème d'innovation (interfaces formation/recherches/entreprises) ;

- « Accroître la production d'énergies renouvelables » (Axe 4) : soutien des études et investissements en termes de production d'énergies marines ;

- « Réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques d'inondation et d'érosion/submersion et de pollution de l'eau », « préserver et restaurer la biodiversité » (Axe 4) : connaissance et élaboration de stratégies de prévention et d'adaptation, sensibilisation des acteurs et mise

en œuvre opérationnelle de ces stratégies.

C'est essentiellement l'axe 4 qui y contribue à travers notamment -

- l'objectif spécifique 4.5 qui vise à réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques d'inondation, d'érosion-submersion et de pollution de l'eau qui comprend une série de projets liés à la protection des eaux marines ou des zones côtières, tels que des projets portés par le Gip Littoral (stratégie de gestion des risques cotiers), des collectivités (travaux de réhabilitation du littoral) ou des associations environnementales liés à la prévention et la gestion des risques littoraux. Sur le volet biodiversité, d'autres acteurs interviennent sur la préservation des ressources (ex esturgeon, poissons migrateurs...). A noter que fin 2017 sur cet objectif spécifique 2/3 des projets programmés (sur 33) concernent des problématiques du littoral ou de la zone estuaire§.

A noter quelques opérations soutenues par le Fonds social (axe 2), action de formation à des métiers nautiques ou accompagnement à l'installation en conchyliculture.

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

Priorité(s) et objectif(s) pour lesquels le programme est pertinent:

	Priorité	Objectif
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.1 - Partage des connaissances entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et les centres de recherche
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.2 - Renforcement de la compétitivité et des capacités d'innovation dans l'économie maritime de la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.3 - Encourager l'adaptation et la diversification des activités économiques en favorisant le potentiel de la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.1 - Renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.2 - Exploration et protection des eaux marines et des zones côtières
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.3 - Gestion durable des ressources marines
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.4 - Exploitation du potentiel des énergies renouvelables de l'environnement marin et côtier de la région atlantique
<input type="checkbox"/>	3 - Améliorer l'accessibilité et la connectivité	3.1 - Promouvoir la coopération entre les ports
<input checked="" type="checkbox"/>	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.1 - Favoriser une meilleure connaissance des défis sociaux dans la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.2 - Préserver et promouvoir le patrimoine culturel de l'Atlantique

Actions ou mécanismes utilisés pour mieux lier le programme avec l'ATLSBS

A. Les coordonnateurs des stratégies relatives aux bassins maritimes (principalement les coordonnateurs nationaux, les coordonnateurs des domaines stratégiques et/ou les coordonnateurs des objectifs ou les membres) participent-ils au comité de suivi du programme?

Oui Non

B. Dans les critères de sélection, des points supplémentaires ont-ils été attribués aux mesures spécifiques visant à soutenir l'ATLSBS?

Oui Non

C. Le programme a-t-il investi des fonds de l'UE dans l'ATLSBS?

Oui Non

Montant approximatif ou exact en EUR investi dans l'ATLSBS:

FEDER	14 468 606,00
FC	
FSE	2 098 750,00
Feader	
FEAMP	
tous les autres fonds	
nom de «tous les autres fonds»	

D. Résultats obtenus en rapport avec l'ATLSBS (sans objet pour 2016)

--

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

**PART C REPORTING SUBMITTED IN YEAR 2019 AND FINAL IMPLEMENTATION
REPORT (Article 50(5) of Regulation (EU) No 1303/2013)**

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]**

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHERS 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

--

Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
----------------------	------------------	------------------	------------------	----------------------------	----------	--------------	------------

Résultats de la dernière validation

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.10	L'axe prioritaire 2 doit relever d'un seul Fonds.
Avertissement	2.11	Dans le tableau 1, lorsque l'indicateur quantitatif et l'axe prioritaire AT sont renseignés, la somme de la ventilation annuelle par sexe doit être égale au total annuel. Erreurs par axe prioritaire/objectif spécifique/code de l'indicateur avec: 6/2/AT2 . Échec des années: 2014, 2015, 2017
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 1, investment priority: 1a, specific objective: 1, indicator: IR1, region category: M, year: 2014 (13 738,00 < 13 747,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 1, investment priority: 1a, specific objective: 1, indicator: IR1, region category: M, year: 2016 (null < 13 747,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 1, investment priority: 1a, specific objective: 1, indicator: IR1, region category: M, year: 2017 (null < 13 747,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 1, investment priority: 1b, specific objective: 2, indicator: IR2, region category: M, year: 2016 (null < 846,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 1, investment priority: 1b, specific objective: 2, indicator: IR2, region category: M, year: 2017 (null < 846,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 1, investment priority: 3d, specific objective: 4, indicator: IR4, region category: M, year: 2014 (null < 250,00). Please check.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 1, investment priority: 3d, specific objective: 4, indicator: IR4, region category: M, year: 2016 (null < 250,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 1, investment priority: 3d, specific objective: 4, indicator: IR4, region category: M, year: 2017 (null < 250,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 3, investment priority: 2a, specific objective: 1, indicator: IR5, region category: M, year: 2016 (null < 3,40). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 3, investment priority: 2a, specific objective: 1, indicator: IR5, region category: M, year: 2017 (null < 3,40). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 3, investment priority: 2b, specific objective: 2, indicator: IR6, region category: M, year: 2016 (null < 52,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 3, investment priority: 2b, specific objective: 2, indicator: IR6, region category: M, year: 2017 (null < 52,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 3, investment priority: 2c, specific objective: 3, indicator: IR7, region category: M, year: 2016 (null < 7,80). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 3, investment priority: 2c, specific objective: 3, indicator: IR7, region category: M, year: 2017 (null < 7,80). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 4, investment priority: 4a, specific objective: 1, indicator: IR8, region category: M, year: 2016 (null < 11 926,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 4, investment priority: 4a,

Gravité	Code	Messages
		specific objective: 1, indicator: IR8, region category: M, year: 2017 (null < 11 926,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 4, investment priority: 4e, specific objective: 4, indicator: IR11, region category: M, year: 2016 (null < 139 168,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 4, investment priority: 4e, specific objective: 4, indicator: IR11, region category: M, year: 2017 (null < 139 168,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 4, investment priority: 5a, specific objective: 5, indicator: IR12, region category: M, year: 2016 (null < 76,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 4, investment priority: 5a, specific objective: 5, indicator: IR12, region category: M, year: 2017 (null < 76,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 4, investment priority: 6c, specific objective: 6, indicator: IR13, region category: M, year: 2016 (null < 1 020 364,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 4, investment priority: 6c, specific objective: 6, indicator: IR13, region category: M, year: 2017 (null < 1 020 364,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 5, investment priority: 9b, specific objective: 2, indicator: IR16, region category: M, year: 2016 (null < 80,40). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 5, investment priority: 9b, specific objective: 2, indicator: IR16, region category: M, year: 2017 (null < 80,40). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 6, investment priority: -, specific objective: 1, indicator: AT1, region category: , year: 2014 (null < 0,00). Please check.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 6, investment priority: -, specific objective: 1, indicator: AT1, region category: , year: 2015 (null < 0,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 6, investment priority: -, specific objective: 1, indicator: AT1, region category: , year: 2016 (null < 0,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 6, investment priority: -, specific objective: 1, indicator: AT1, region category: , year: 2017 (null < 0,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 6, investment priority: -, specific objective: 2, indicator: AT2, region category: , year: 2016 (null < 30 063,00). Please check.
Avertissement	2.48	Annual value entered in table 1 is below the baseline value and moving away from the target for priority axis: 6, investment priority: -, specific objective: 2, indicator: AT2, region category: , year: 2017 (2 693,00 < 30 063,00). Please check.
Avertissement	2.51	Annual value entered in table 1 is below the target value for priority axis: 4, investment priority: 4b, specific objective: 2, indicator: IR9, region category: M, year: 2016 (null < 4 000,00). Please check.
Avertissement	2.51	Annual value entered in table 1 is below the target value for priority axis: 4, investment priority: 4b, specific objective: 2, indicator: IR9, region category: M, year: 2017 (null < 4 000,00). Please check.
Avertissement	2.51	Annual value entered in table 1 is below the target value for priority axis: 4, investment priority: 4c, specific objective: 3, indicator: IR10, region category: M, year: 2016 (null < 160,00). Please check.
Avertissement	2.51	Annual value entered in table 1 is below the target value for priority axis: 4, investment priority: 4c, specific objective: 3, indicator: IR10, region category: M, year: 2017 (null < 160,00). Please check.
Avertissement	2.51	Annual value entered in table 1 is below the target value for priority axis: 5, investment priority: 8a, specific objective: 1, indicator: IR15,

Gravité	Code	Messages
		region category: M, year: 2016 (null < 0,00). Please check.
Avertissement	2.51	Annual value entered in table 1 is below the target value for priority axis: 5, investment priority: 8a, specific objective: 1, indicator: IR15, region category: M, year: 2017 (null < 0,00). Please check.
Avertissement	2.51	Annual value entered in table 1 is below the target value for priority axis: 6, investment priority: -, specific objective: 1, indicator: AT3, region category: , year: 2014 (null < 122,00). Please check.
Avertissement	2.51	Annual value entered in table 1 is below the target value for priority axis: 6, investment priority: -, specific objective: 1, indicator: AT3, region category: , year: 2015 (null < 122,00). Please check.
Avertissement	2.51	Annual value entered in table 1 is below the target value for priority axis: 6, investment priority: -, specific objective: 1, indicator: AT3, region category: , year: 2016 (null < 122,00). Please check.
Avertissement	2.51	Annual value entered in table 1 is below the target value for priority axis: 6, investment priority: -, specific objective: 1, indicator: AT3, region category: , year: 2017 (null < 122,00). Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 1 233,33% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO29, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 101,00% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator: CO24, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 103,70% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO01, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 104,73% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO04, region category: M, year: 2016. Please check.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 106,06% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO01, region category: M, year: 2015. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 121,00% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator: CO24, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 121,46% of the total target value for "S", priority axis: 5, investment priority: 9b, indicator: AQICa, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 123 419 233,33% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO06, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 125,32% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO05, region category: M, year: 2015. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 126,58% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO01, region category: M, year: 2015. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 126,92% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO04, region category: M, year: 2015. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 130,00% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO26, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 131,67% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO04, region category: M, year: 2015. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 134,80% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator:

Gravité	Code	Messages
		CO04, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 140,00% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO29, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 141,37% of the total target value for "S", priority axis: 4, investment priority: 5a, indicator: AQIC5, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 143,38% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO01, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 148,57% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO08, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 150,00% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO26, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 175,41% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator: CO26, region category: M, year: 2015. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 175,47% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator: CO01, region category: M, year: 2015. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 178,92% of the total target value for "S", priority axis: 4, investment priority: 5a, indicator: AQIC5, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 187,33% of the total target value for "S", priority axis: 4, investment priority: 4a, indicator: CO34, region category: M, year: 2016. Please check.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 221,21% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO01, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 259,43% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator: CO25, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 275,32% of the total target value for "S", priority axis: 4, investment priority: 4a, indicator: CO34, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 280,00% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO02, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 287,50% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO04, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 296,43% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator: CO25, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 300,00% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO02, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 307,27% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO01, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 310 813 333,33% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO06, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 330 160 233,33% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a,

Gravité	Code	Messages
		indicator: CO06, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 350,89% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO05, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 353,92% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO01, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 354,87% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO04, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 373,85% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO04, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 397,47% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO05, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 406,67% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO04, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 419,49% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO01, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 529,35% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator: CO01, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 531,41% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator: CO26, region category: M, year: 2016. Please check.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 531,53% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator: CO01, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 555,53% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator: CO26, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 57 985 159,74% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO06, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 65 332 979,22% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO06, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 68 124 203,17% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO06, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.52	In table 3A, the annual total value entered is 740,00% of the total target value for "S", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO28, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 102,07% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO04, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 106,10% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO01, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 141,37% of the total target value for "F", priority axis: 4, investment priority: 5a, indicator: AQIC5, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 144,65% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator:

Gravité	Code	Messages
		CO26, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 153,94% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO01, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 160,00% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO02, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 170,38% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO05, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 179,24% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO01, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 180,51% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO04, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 182,00% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 1a, indicator: CO01, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 205,83% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO04, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 221,52% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO05, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 244,87% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO04, region category: M, year: 2017. Please check.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 248,86% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO01, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 252,73% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO01, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 268,33% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO04, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 28 631 031,75% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO06, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 56 339 000,00% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3a, indicator: CO06, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 6 964 980,95% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 3d, indicator: CO06, region category: M, year: 2016. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 7 490 476,62% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO06, region category: M, year: 2017. Please check.
Avertissement	2.53	In table 3A, the annual total value entered is 821 193,51% of the total target value for "F", priority axis: 1, investment priority: 1b, indicator: CO06, region category: M, year: 2016. Please check.